06

Bulletin municipal

LE QUESNOY

NOTRE VILLE

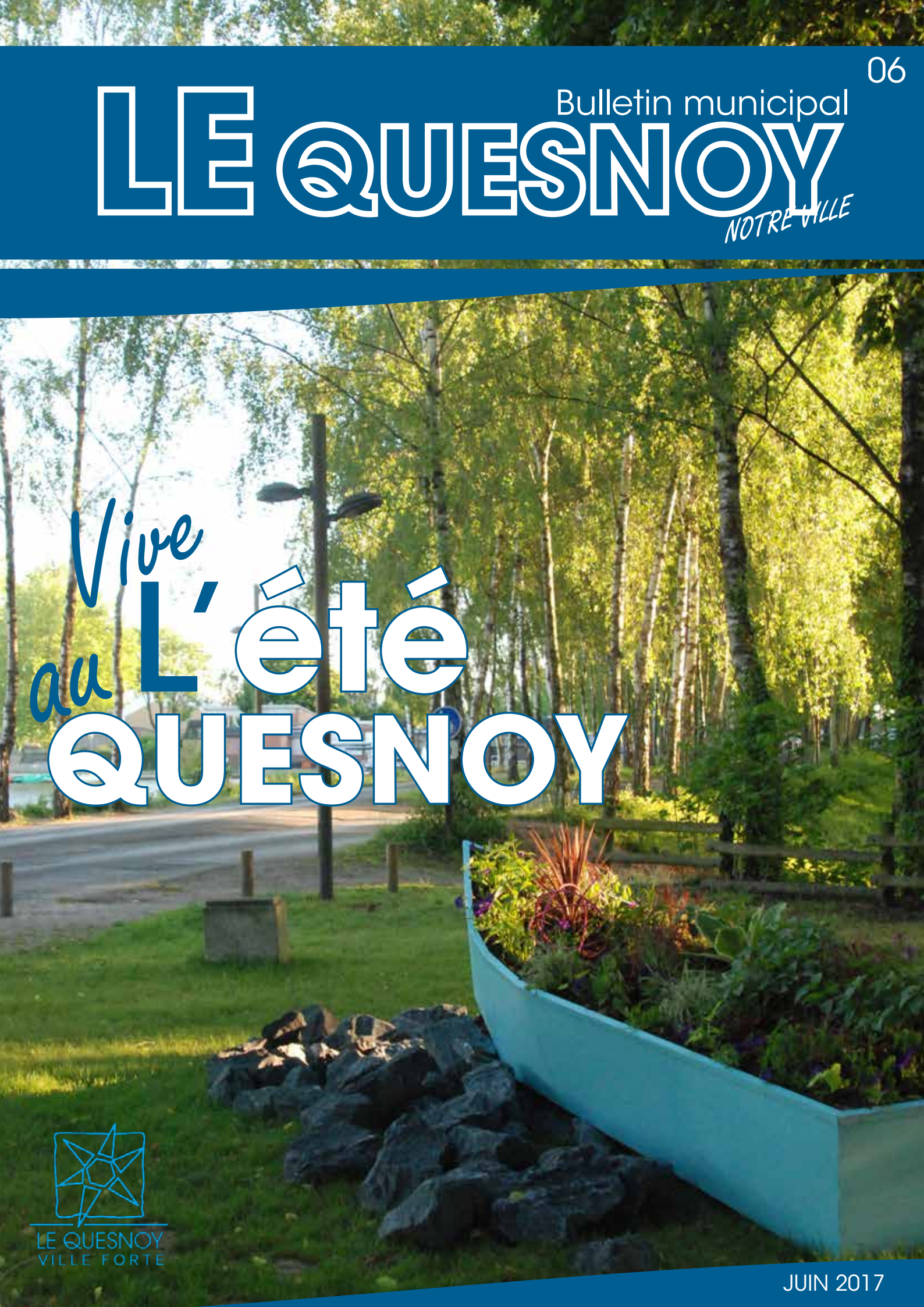

Vive l'été au QUESNOY

LE QUESNOY
VILLE FORTE

JUIN 2017



BIENVENUE À LA MAIRIE DE
LE QUESNOY

LE QUESNOY
VILLE FORTE

HORAIRES

Mairie

Lundi à vendredi :	10H - 16H
Samedi :	10H30 - 12H

Demande de passeport
(rendez-vous uniquement)

Lundi et mardi :	10H - 13H
Mercredi et jeudi :	13H - 15H30
Vendredi :	13H - 15H
Samedi :	9H - 10H

Service Jeunesse

Lundi, mardi et jeudi :	13H30 - 15H30

Service culturel

Lundi à vendredi :	9H - 12H	14H - 17H
Samedi :	9H - 12H	14H - 16H

Bibliothèque municipale

Mardi :		14H - 18H
Mercredi :	9H - 12H	14H - 19H
Vendredi :	9H - 12H	15H - 18H
Samedi :	9H - 12H	14H - 19H

03.27.47.55.50

www.lequesnoy.fr

Sommaire

Les Nouvelles 4-6
Le rachat de l'ancienne gendarmerie - Le projet de musée et d'hôtel
UNESCO: Lille et Le Quesnoy main dans la main
Le Chalet accueille son nouveau propriétaire
La Cité Déchaînée et ses nouveautés

La Ferme Pédagogique 10-11
La Ferme Pédagogique a réouvert ses portes

Embellissement 12-14
De la nouveauté
Prendre soin de notre patrimoine

Travaux 16-19
Un nouvel enrobé pour la cité de la Résistance
Le cimetière: un mur tout neuf
Lowendal: Les salles de réception de Lowendal rénovées

Mi-mandat 20-23

La base de loisirs 24-25

Commerce 26-27
Tous unis pour la défense des commerçants et des artisans
L'ancien Café de la Poste bientôt à louer

Un nouveau site internet 28

À la découverte de la Crèche municipale 30-31

Le lycée Eugène Thomas 32
Grand gagnant de la coupe nationale des élèves citoyens 2017

Sécurité 33
La Police municipale: une présence essentielle

CMJ 34
Le Conseil Municipal des Jeunes

Nos Aînés 35
Le Club Vermeil
Les services à la personne

Citoyenneté 36
Opération "Trottoirs propres"
Le Conseil Citoyen

38-39 Solidarité

40 Santé

41 Culture
Morlanwelz: 30 ans de jumelage

42 À la rencontre du Comptoir Marsault
Emilie Rosseel

43 CCPM
La nouvelle déchetterie est terminée
Interview: M. Denis Lefebvre

44 Mise en lumière...
Le SAQ une équipe qui monte

46-47 Finances

49 Solidarité Enfants de tous pays

50-51 Anzac Day 2017
L'Anzac Day...en attendant 2018

52-57 Les temps forts

57 Souscription
L'église Notre Dame de l'Assomption

58 Infos pratiques

59 Tribune des groupes

60 Pour vous aider

47 Infos PNR

Mairie du Quesnoy
Hôtel de Ville, rue du Maréchal Joffre - BP80058 - 59530 Le Quesnoy

Chargé de communication
Jérôme KIELBASIEWICZ - 03.27.47.55.50
communication@lequesnoy.fr

Juin 2017

Conception et réalisation
Jérôme KIELBASIEWICZ - Service Communication
Impression
Imprimerie ALLIANCE
Rue Paul Eluard - ZI N°2 - 59300 Trith- Saint-Léger - 03.27.27.06.97
Rédacteurs
Marie-Sophie LESNE, Jérôme KIELBASIEWICZ, Marlène LACOURT, Clément CARLIER, Hélène CARPENTIER, Lise DUNEUFJARDIN, les Conseillers Municipaux de l'opposition.

Crédits photos
Marie-Sophie LESNE, Jérôme KIELBASIEWICZ, Hélène CARPENTIER, Club Imag'In Action, Richard GUESMI, Marlène LACOURT, Nathalie DUMINY, Guy-Paul SIMON.

Rejoignez-nous sur Facebook : **Ville de Le Quesnoy**

LE RACHAT DE L'ANCIENNE GENDARMERIE PAR LES NÉO-ZÉLANDAIS: Une sacrée perspective pour le tourisme au Quesnoy !



Pour mieux comprendre le projet

Après 15 ans de recherches vaines, le projet de Musée et d'Hôtel néo-zélandais prend enfin forme. C'est une excellente nouvelle pour la ville.

La nouvelle municipalité, soucieuse de redonner vie à l'ancien projet de musée et d'hôtel, a fait visiter le site de la gendarmerie aux néo-zélandais, il y a 3 ans. Les investisseurs ont immédiatement été intéressés! Restait à organiser les conditions du rachat du site, propriété de l'État. Un lourd travail avec les services préfectoraux, la direction régionale des finances publiques et les Néo-Zélandais a alors commencé, et plusieurs entrevues ont été organisées en mairie. L'État a vu l'intérêt de ce projet pour la Ville du Quesnoy, pour le tourisme en Avesnois et a été un partenaire déterminant dans l'avancement du projet.

Dès lors, le 3 février dernier, le Conseil Municipal a délibéré pour fixer le principe d'une opération d'achat-revente le même jour. Ce qui signifie que la mairie va activer son droit de préemption et revendre le bien en même temps, donc sans prendre aucun risque. S'il convient encore d'observer une certaine prudence, car les Néo-Zélandais procèdent par souscription pour réunir les fonds et réaliser les travaux, on peut dire que le projet a franchi une étape importante. L'objectif que les Néo-Zélandais soient dans leurs murs le 4 novembre 2018, jour du 100ème anniversaire de leur libération est réaliste. La mairie aura, en tout état de cause, cru dans ce projet et fait son travail pour favoriser les conditions de réalisation, sans prendre de risque financier et en n'ayant en tête qu'un objectif: développer le tourisme et l'emploi au Quesnoy.

En bref :

- ☑ L'actuel bâtiment de la gendarmerie serait aménagé en musée dédié à la mémoire des Néo-Zélandais et doté d'une annexe, pour 1000 m² d'exposition au total. L'ouverture pourrait avoir lieu pour le 4 novembre 2018
- ☑ Les 9 maisons de gendarmes seraient remises en état et accueilleraient des jeunes étudiants, sous forme d'auberge de jeunesse
- ☑ Le projet d'hôtel sur le terrain arrière comprendrait 40 chambres. La réalisation sera postérieure à celle du musée. C'est bien sûr ce projet qui sera le plus onéreux.

Plus d'infos sur le site internet nzmemorialmuseum.co.nz





Qu'est ce-que le New-Zealand Memorial Trust ?

Le Trust est une fondation composée de passionnés de la Première Guerre mondiale et du Quesnoy. On y retrouve Herbert Farrant, figure connue au Quesnoy, présent à chaque ANZAC DAY, depuis 21 ans, ancien fondateur du musée d'Auckland, ainsi que Greg Moyle, ancien conseiller municipal d'Auckland, Président du Trust, mais aussi Gerry Morris qui se charge de la communication.

Herbert Farrant, bien connu au Quesnoy

Une première ébauche du projet. En haut à droite le bâtiment "musée"

Les nouvelles

Le Quesnoy entraîne Lille et candidate pour être enfin classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO



De part et d'autre de Mme Le Maire: Pierre de Saintignon, 1er Adjoint au Maire de Lille et Olivier Rein, Maire de Breisach am Rhein.

Le mardi 2 mai dernier s'est tenu à Besançon le premier comité de pilotage pour la candidature de Lille, Le Quesnoy et Breisach am Rhein au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'objectif est de rejoindre les 12 sites majeurs de Vauban classés au Patrimoine mondial depuis 2008.

Cette relance de la démarche de la candidature semblait légitime pour une raison simple: le comité du Patrimoine mondial avait émis la recommandation au Gouvernement Français, suite au classement de 2008, d'intégrer à l'avenir la Citadelle de Lille ("reine des citadelles de Vauban"), celle du Quesnoy dont le système de défense en eau est un modèle, ainsi qu'une 3ème ville hors de France.

Il aura fallu 3 ans à la Ville du Quesnoy pour prendre les contacts au Ministère de la Culture, entraîner Lille et faire accepter ce nouveau défi au Réseau Vauban. C'est chose faite désormais. Si le chemin est encore long (3 ans d'études et d'auditions) et incertain (le dossier devra être porté par le gouvernement à l'UNESCO), tous les espoirs sont permis en raison de l'existence de cette recommandation . La Ville du Quesnoy travaille main dans la main avec les villes de Lille et de Breisach am Rhein pour obtenir enfin la reconnaissance qu'elle mérite et nous sommes fiers d'avoir osé croire dans cette nouvelle démarche.

Refresco: nous espérons une grande nouvelle prochainement

Les dirigeants de l'entreprise Refresco, dont le siège est au Pays-Bas, sont toujours très actifs pour faire avancer le projet "Bluebird" au Quesnoy.

La municipalité et les services de l'Etat accompagnent l'entreprise depuis 3 ans maintenant, avec le souci d'être résolument facilitateurs et optimistes.

Le permis de construire a été attribué en janvier 2016, le dossier ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) est bouclé, le dossier loi sur l'eau est en cours. Il est évident que la construction de la nouvelle usine serait une excellente nouvelle pour l'emploi local, pour notre ville, pour le territoire et même pour la Région Hauts-de-France car les projets de cette envergure ne sont pas nombreux. Tout est fait pour que Bluebird voit enfin le jour et l'entreprise peut compter sur le soutien total de la municipalité.

Nouvelle gendarmerie: les travaux sont finis

Les travaux de la nouvelle gendarmerie se sont déroulés dans les meilleures conditions. Les gendarmes peuvent ainsi prendre possession de leurs nouveaux locaux. Cet investissement de quelques 4 millions d'euros de l'État a été réalisé par l'entreprise Rabot-Dutilleul pour le compte de PARTENORD (en VEFA, Vente du projet en État Futur d'Achèvement).

Cet investissement implique un effort financier de la Commune à hauteur de 50 000€ (aménagement des trottoirs, abattage d'arbres sur une parcelle limitrophe), compensé par le versement d'une taxe d'aménagement d'environ 40 000€.







Les nouvelles

Le Chalet de l'Etang change de nom, de déco et de propriétaire: plein succès à Eric Fermon !



Eric Fermon
Propriétaire du Chalet

C'est Eric Fermon, ancien patron de la brasserie «Le Président» située à Valenciennes qui a repris «notre» Chalet de l'Étang, connu bien au-delà de la région. Le Chalet du Quesnoy a réouvert ses portes le 5 mai dernier après quelques semaines de travaux, entièrement redécoré, mais fidèle à l'esprit guinguette qui a fait son succès. D'emblée les magnifiques lustres frappent l'œil, tout comme la machine à découper le jambon, que le patron fait fonctionner pour les clients. La carte a elle aussi été complètement remaniée. Rappelons enfin que le Chalet emploie 12 personnes et jusqu'à 17 en été. Nous souhaitons pleine et entière réussite à Eric Fermon et son équipe.

Les nouvelles

Du nouveau à la Cité Déchaînée. Bienvenue aux nouveaux propriétaires


Gérald Fourdrignier


Clément Blanquart


Benjamin Duchatel

Ce sont trois associés qui ont investi dans l'achat de la société LUDIPRO qui exploite la base depuis 3 ans: Gérald Fourdrignier, spécialisé dans le domaine de l'escalade et de parcours aventure mobile, 20 ans d'expérience dans le domaine, Clément Blanquart, spécialisé dans le management d'entreprise et Benjamin Duchatel, directeur commercial, spécialisé dans l'aménagement éphémère de plages en ville, piste de luge, chalets, structures gonflables, 18 ans d'expérience dans le domaine.

Les différentes attractions proposées sont nombreuses: parc gonflable, activité Lasertag, mini-golf, pédalos, buggys et quads électriques, patinoire et piste de luge en hiver, randonnées nocturnes à pied ou en VTT, jeu d'orientation etc. La Cité Déchaînée ouvrira plus tôt et plus tard en saison et innovera pour satisfaire le besoin de nouveauté.

Nous souhaitons à ces repreneurs le succès dans leur entreprise.



LA CITÉ DÉCHAÎNÉE

Chemin de Ghissignies - 59530 - Le Quesnoy

06.71.44.62.38

De début avril à fin septembre

Vacances scolaires : tous les jours de 13h à 19h

Hors vacances scolaires :

mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 13h à 19h

AGENDA DES INITIATIONS GRATUITES PROPOSÉES CET ÉTÉ

Mercredi 28 juin :	de 13H à 15H	Initiation TYROLIENNE
Mercredi 19 juillet :	de 13H à 15H	Initiation COURSE D'ORIENTATION
Mercredi 2 août :	de 13H à 15H	Initiation ÉCHASSES URBAINES
Mercredi 23 août :	de 13H à 15H	Initiation CIRQUE

Les nouvelles

Martine Leclercq : votre nouvelle Adjointe à l'environnement est à votre écoute



Martine Leclercq
Adjointe à l'environnement

Le Conseil Municipal a élu Martine Leclercq en tant que Adjointe à l'Environnement, aux Espaces verts, aux Remparts, à la Propreté, à l'Embellissement, aux Jardins ouvriers et à la vie de quartiers. Elle succède à Yves-André Berquet qui demeure désormais dans le Cambrésis. Infirmière à l'hôpital du Quesnoy, désormais à la retraite, elle mettra son temps au service de notre Commune avec une importante délégation. Vous pourrez la rencontrer notamment lors de ses permanences.

Mail: leclercqmartinenougat@hotmail.fr
Permanence : le Mardi de 10^{H} à 11^{H}

Marie-Antoinette Henry: votre nouvelle Conseillère Municipale



Marie-Antoinette Henry, ancienne fleuriste du Quesnoy , fait son entrée au Conseil Municipal. Elle siégera dans les commissions aînés, fêtes et cérémonies, environnement, espaces verts, ville handicap.
Bienvenue à elle.

La commune achète le gîte de groupe au camping



Le comité d'entreprise de la SNCF était propriétaire de ce local situé dans le camping, au bord des remparts. La Commune s'est portée acquéreur de ce site pour un prix très compétitif (30 000€). Entièrement équipé (cuisine, lits, chauffage neuf), ce gîte pourra accueillir 20 personnes. La ville ouvrira ce nouvel endroit dès l'an prochain, après que la décoration intérieure aura été modernisée, et que les aménagements paysagers seront revus, pour améliorer la qualité esthétique de l'ensemble.

La Ville cède le Bivouac pour l'Euro symbolique à Promocil



C'était une épine dans le pied de la Ville; elle est désormais retirée. L'ancienne maison forestière du Roi du Bois, au bord de la forêt de Mormal était une propriété encombrante. En effet, ce local était loué à Promocil, qui lui-même le sous-louait à l'EPDSAE (service de l'aide à l'enfance du Département). Le lieu accueillait des groupes de jeunes en besoin de rupture, ou en stage d'éducation. Mais l'EPDSAE avait de moins en moins l'utilité du site et a décidé de mettre fin au bail. La Commune se retrouvait donc depuis peu chargée de rembourser l'emprunt de 560 000€, contracté en 2006 pour réaliser des travaux. L'emprunt restant dû à cette date s'élevait à 441 417€, sur 20 ans, soit des annuités de 43 000€ ! Après de multiples rencontres, et au terme d'une discussion argumentée, Promocil a accepté de reprendre la propriété pour l'euro symbolique.



Pour les petits et les grands...

LA FERME A REOUVERT SES PORTES VENEZ DECOUVRIR LES NOUVEAUX ANIMAUX

Parents et enfants se sont pressés nombreux dès les beaux jours pour voir les nouveaux animaux. La Ville a créé un nouveau point d'attractivité qui tient ses promesses et qui dope l'activité des commerçants. Certains groupes scolaires ou centres de loisirs viennent parfois de loin pour découvrir "La Ferme".





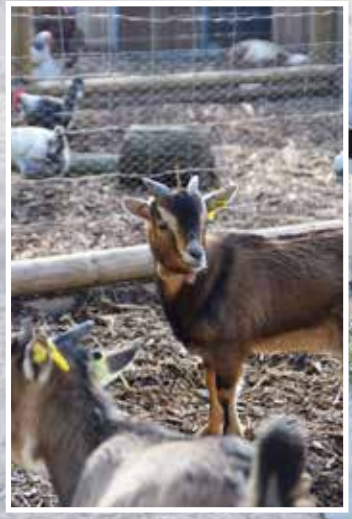



LA FERME

- PARCOURS PÉDAGOGIQUE ÉCO-CITOYEN -







LA FERME, C'EST AUSSI LA DÉCOUVERTE DU VERGER CONSERVATOIRE

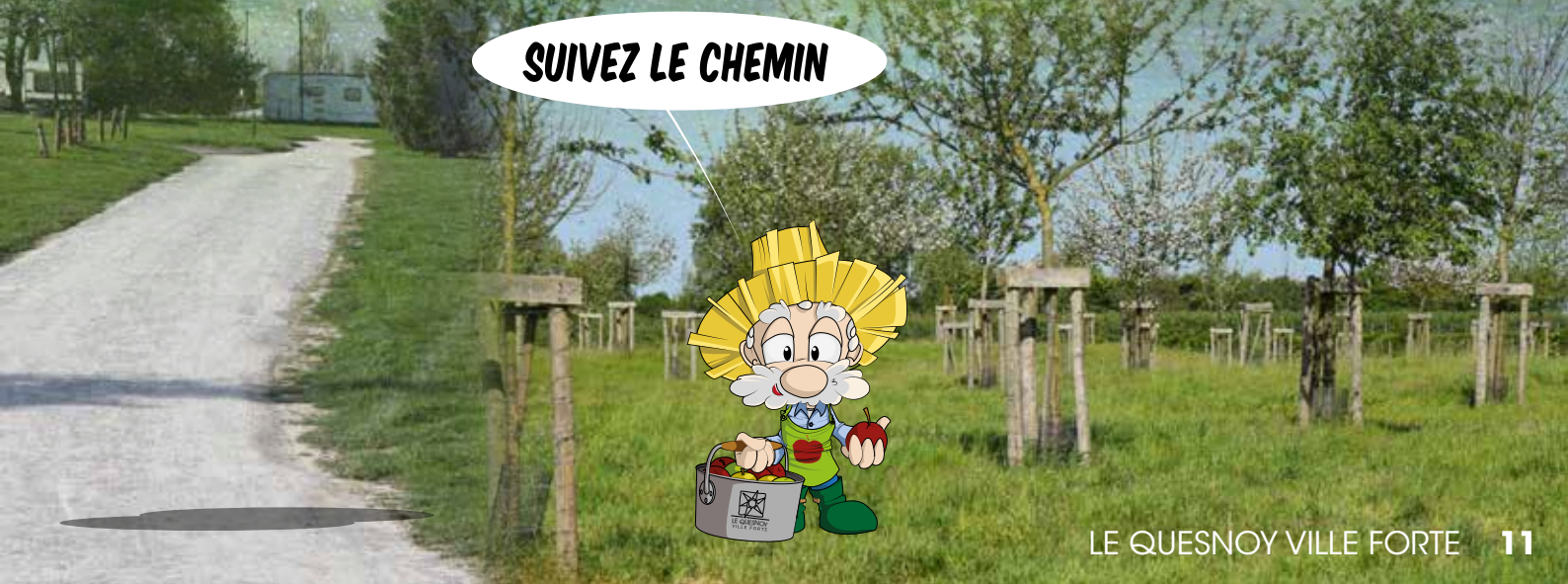

Embellissement: de la nouveauté

Le Square Daniel Vincent en travaux.





Le nouveau jardin des hortensias, dans les remparts.



INAUGURATION le 04 Août 2017 à 15H

La Ville a été fleurie dès le début du printemps.







Le Square Daniel Vincent, totalement remanié

Suite à un accident, le mur du Square Daniel Vincent devait être réparé. C'était l'occasion de le restaurer intégralement, tâche dont s'est acquittée l'équipe de maçons de la ville. Après piquetage, sablage et jointoyage, le mur est désormais en parfait état. Pour trouver une unité, le mur du square de l'Union, en face, a subit le même traitement.

Le square Daniel Vincent a été totalement remanié par l'équipe espaces verts de la commune: les 1500 m² de terrain sont réengazonnés et dès le mois de juin, 10 massifs de 15m² vont être plantés en plantes annuelles et par la suite, en plantes vivaces.



Le Square de l'Union, en travaux.

Un nouveau jardin à découvrir: le jardin des hortensias !

Les anciens jardins ouvriers sur le bastion du Gard, au bout de l'avenue des Néo-Zélandais, en 2014, étaient inoccupés depuis plusieurs années. L'idée a alors germé d'y aménager un nouveau jardin d'agrément, autour de l'hortensia, à la floraison longue et généreuse.

Le jardin a été tracé au printemps 2016 et les plantations ont eu lieu en fin d'année. Les derniers aménagements, tel que la pose de bancs et de mobilier urbain, auront lieu cet été. Ce jardin comprend pas moins de 18 variétés d'hortensias et 15 autres variétés (azalée, rhododendrons, arbre mouchoir, conifère pleureur, bruyère etc.). Cela promet un bel arc-en-ciel de couleur.

Tout est prêt pour que ce jardin se révèle lors de la période de fleurissement des hortensias, de juin à octobre. Un merci particulier à Jean-Michel Pamart, responsable des espaces verts, qui aujourd'hui à la retraite, a piloté de main de maître cet aménagement. Nous vous invitons à le découvrir et vous fixons rendez-vous l'été prochain pour son inauguration.

La ville a maintenu sa seconde fleur en 2016 et vise la 3ème en 2019



Le jury des villes et villages fleuris est passé fin août 2016. Le résultat est probant: la ville mérite amplement sa seconde fleur, qui lui a été attribuée en 2014. Le jury encourage la commune à persévérer pour l'obtention de la troisième fleur. Le prochain passage est programmé dans 2 ans. La municipalité et l'équipe des espaces verts travaillent à ce que tout soit en place d'ici là pour la décrocher. La municipalité compte également sur les Quercitains pour l'atteinte de cet objectif. N'hésitez pas à fleurir vos façades, vos balcons et vos jardins!

QUE NOUS APPORTE L'OBTENTION DE CE LABEL?

Le label Ville Fleuries est très reconnu à travers toute la France. Il témoigne du soin apporté au fleurissement des villes ou villages, mais pas seulement. Il valorise la qualité du cadre de vie (propreté, mobilier urbain de qualité, vie associative, etc.) et la démarche environnementale (gestion écologique des espaces verts, économies d'énergie, etc.) des communes. C'est une reconnaissance qui renforce l'attractivité de la Ville et son image, notamment auprès des visiteurs.

Prendre soin de notre patrimoine

Nos remparts: un entretien permanent



La rénovation de nos remparts est un chantier permanent, qu'il ne faut jamais arrêter. La Ville y consacre chaque année, depuis longtemps, des moyens importants. Elle rémunère le chantier d'insertion ADACI pour 65 000€ par an, a acheté pour près de 49 000€ de briques en 2016 et les maçons de la Ville travaillent également sur certaines parties.

La "Fléche" en pleine rénovation

Le délierrage fait l'objet d'un effort particulier





Le délierrage est l'opération qui consiste à retirer le lierre de différents ouvrages ou architectures. Aujourd'hui celui-ci s'est installé dans la majeure partie de nos remparts. Le fait de le retirer offre une longévité aux maçonneries mais également un visibilité non négligeable.

La mairie a donc passé un marché avec la société AGEVAL afin de faire intervenir leur équipe pour un montant de 15 000€. Par ailleurs 2 agents municipaux sont en cours de formation pour pouvoir intervenir en toute sécurité avec des harnais adaptés et renforcer les équipes. Ce travail est surtout réalisé à partir de l'automne et en hiver.



La maison des insectes dans les remparts

Travaux

La mise en accessibilité des bâtiments publics



Dans le cadre des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la Commune s'est engagée dans un important travail de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble des bâtiments communaux. Elle dispose de 6 années pour mener à bien cet important chantier. Pour 2016, la première année de mise en œuvre, la priorité s'est portée sur nos écoles et sur l'Hôtel de Ville. La totalité de ces travaux ont été réalisés en régie, par les employés municipaux.

Un nouvel enrobé pour la Cité de la Résistance



Une partie des enrobés de la Cité de la Résistance avait besoin d'un coup de neuf. Voila qui est fait après un grattage et le passage d'une nouvelle couche en fin d'année 2016. C'est l'entreprise Montaron qui a réalisé les travaux, pour un montant de 13 000€ HT.



Un mur neuf pour le cimetière





Amar Gouga
Adjoint aux travaux

Amar Gouga:
«Le mur en briques du cimetière, le long de la route de Valenciennes, a été refait fin novembre. La Commune a lancé un marché qui a été attribué à l'entreprise CB CONSTRUCTION pour un montant de 46 190€ HT. Le résultat est à la hauteur des attentes, et l'étaiement qui était posé depuis longtemps a ainsi disparu.»

La rue du 11 novembre va être complètement remaniée cet été

La rue du 11 novembre, en particulier aux abords de l'école Averill, concentre de nombreuses problématiques: chaussée détériorée, passage de poids-lourds qui empruntent cet itinéraire plutôt que la rocade, vitesse excessive, carrefours dangereux et proximité de l'école du Docteur Averill.

La Commune va donc procéder à une réfection en profondeur de la chaussée sur ce secteur et à divers aménagements afin de trouver une solution globale à ce problème. Les plans d'aménagement sont en cours de finalisation et comprennent, en dehors de la réfection de la voirie en tant que tel, l'aménagement d'écluses rue du 11 novembre, un long plateau devant l'école Averill et la suppression du stop route de Lorgnies au profit d'une priorité à droite.
220 000€ sont budgétés pour la réalisation de cette opération qui est programmée cet été (il est nécessaire d'attendre les vacances scolaires).



RÉUNION PUBLIQUE
D'INFORMATION ET DE CONCERTATION
LE MERCREDI 28 JUIN à 18H30
Dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville

Par ailleurs, la Commune tente de trouver des solutions autre que les écluses afin de limiter le flux de véhicules lourds par la rue du Docteur Averill et la rue du 11 novembre : le plan de signalisation va être entièrement revu par le Conseil Départemental (qui est compétent en la matière) afin d'indiquer aux poids-lourds rejoignant la zone d'activité du Chemin de Croix l'itinéraire via le contournement.

L'Avenue Léo Lagrange bientôt en travaux

À la suite des travaux du nouveau Collège et du Lycée, la Ville va engager des travaux de réfection de l'avenue Léo Lagrange. Le Conseil Départemental prévoit de réaliser un giratoire à la jonction avec la voie menant au stade Jouanisson.



Au programme de cette revalorisation globale: un aménagement paysager avec une végétalisation, l'emploi de matériaux qualitatifs et le maintien voire l'accentuation du nombre de places de stationnement dans la zone. Le montant estimatif des travaux s'élève à 600 000€, aucune subvention n'existe pour la réfection de chaussée.

RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONCERTATION
LE MERCREDI 28 JUIN À 18H30 - SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE

Banlieue vers Ruesnes

Des aménagements visant à réduire la vitesse des automobilistes qui traversent la Banlieue vers Ruesnes sont à l'étude.



La banlieue vers Ruesnes est traversée par une route départementale au gabarit important et où la vitesse des automobiliste excède bien souvent la limitation de vitesse à 50 km/h.

La municipalité travaille en lien étroit avec le Département du Nord afin de proposer un système d'écluses dont la réalisation pourrait intervenir en 2017.

Les salles de réception de









La réfection des salles A et B à Lowendal: un lourd chantier réalisé par les agents municipaux

Après la réfection du boulodrome, celle des salles de classe de l'école Chevray, la salle Chevray, le local commercial du "Comptoir Marsault" rue Casimir Fournier en 2016, les employés municipaux démontrent à nouveau cette année leur capacité de travail et leur savoir faire avec la réfection complète de la salle de réception (également restaurant scolaire) à Lowendal.

La salle, qui n'était pas isolée, l'est aujourd'hui totalement. Les murs, l'isolation, la pose de peinture aux couleurs contemporaines et l'électricité (LEDS) ont été réalisés par nos employés. L'entreprise EMPI est intervenue uniquement pour la pose du plafond phonique (pour limiter le bruit spécialement lors des repas des enfants le midi) pour un montant de 23 875.78€ HT.

Jean-Michel

Thierry

Yannick



e Lowendal rénovées

INAUGURATION LE
9 juin 2017 à 16H







Une décoration made in Titi Bergèse

Décorer ces vastes salles n'a pas été une mince affaire...
Mais l'idée de faire appel à un artiste ayant exposé au Quesnoy a révélé toute son évidence. Titi Bergèse, en résidence d'artiste La Chambre d'Eau (Le Favril), a réalisé voilà deux ans des gravures sur la forêt de Mormal. Sollicitées par la mairie, la Chambre d'Eau et l'artiste ont immédiatement accepté de faire don à la Ville du Quesnoy de deux de ces oeuvres. Quelle Chance!



Pour votre information

Tarifs de location pour 1 week-end:
Salle Vauban ou Salle Mormal --------- 255.17€
Salle Vauban et Salle Mormal --------- 406.35€
Cuisine ---------- 120.32€

Contact
03.27.47.55.50

Mi-mandat



Marie-Sophie Lesne

Maire, Vice-présidente de la Région Hauts-de-France et de la CCPM

A l'occasion de ce mi-mandat, pouvez-vous nous dire ce qui a guidé votre action au cours ces 3 premières années ?

Mon équipe et moi avions trois priorités : la gestion des ressources humaines de la Commune, la redynamisation du commerce en centre-ville, le développement touristique. Dès mon arrivée, j'ai rencontré individuellement tous nos agents pour connaître chacun et mesurer notre potentiel humain. Nous avons pu constater combien les compétences et le désir de bien faire étaient présents. Mais nous avions un gros problème d'organisation et d'encadrement. Notre nouveau Directeur des Services Techniques est arrivé, et nous avons fixé le cadre et le cap de notre action. Il a d'abord fallu remettre des moyens sur le matériel, rédiger des fiches de poste, prévoir des plannings, voter un règlement intérieur, constituer un Comité d'Hygiène et de Sécurité. Des choses logiques, essentielles et même obligatoires, qui n'existaient pas. Nous accueillons ce 1er juin notre nouveau Directeur des Services Techniques adjoint, ce qui va encore améliorer l'organisation, pour être encore plus efficaces et à jour. Mais d'ores et déjà le travail de réorganisation de nos services techniques porte ses fruits, ce sont les Quercitains qui nous le disent, car ils le voient, tout simplement. C'est pour moi et mon équipe un réel plaisir de voir le travail de nos agents, et d'entendre ces messages de respect du travail des employés. Cette reconnaissance, elle est pour eux. C'est un bel encouragement et cela constitue un élément de motivation supplémentaire. J'en suis fière. Mais il faut garder le rythme car il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour notre ville.

C'est pour moi et mon équipe un réel plaisir de voir le travail de nos agents, et d'entendre ces messages de respect du travail des employés

Les Services Techniques ont-ils été les seuls concernés par cette réorganisation ?

Non, bien sûr. Nous avons cherché à passer globalement d'un mode de gestion du type « grand village » à celui d'une vraie ville, car nous sommes une ville, avec de lourdes contraintes en matière de réglementation, de normes comptables, administratives, sanitaires, ou de sécurité publique des bâtiments et des personnes. L'administration d'une ville requiert un niveau d'exigence élevé de nos jours, et il était vraiment vital de passer un cap. Je me suis souvent demandée comment la Ville avait pu faire sans appliquer ce niveau d'exigence. C'était très risqué. En matière de passation des marchés publics par exemple, il a fallu en réaliser un certain nombre, car les seuils des marchés étaient ignorés et les procédures faites d'à peu près. Ce faisant, nous avons réalisé par la même occasion des économies. La plus grande étant celle des assurances, avec 107 000€ de moins par an ! En matière de droit du travail, il a aussi fallu régulariser les contrats saisonniers d'une quinzaine d'agents qui étaient hors du cadre légal. Encore une fois, Le Quesnoy a toutes les caractéristiques d'une ville : près de 170 agents au total (incluant les vacataires des Nouvelles Activités Périscolaires et les contrats aidés), trois écoles publiques, un théâtre, une crèche, une base de loisirs avec baignade, un camping municipal, de nombreux bâtiments sportifs, une bibliothèque, un service jeunesse, un service d'animation culturelle, touristique et des espaces publics importants. Tout cela représente une quantité de dossiers, des risques potentiels, une responsabilité pleine et entière du Maire. Je tiens vraiment à mettre au carré tous les dossiers. C'est ce que je me suis attachée à faire. C'était une tâche énorme, j'en remercie tous nos agents, mais beaucoup reste encore à faire et à approfondir.

Le commerce en centre-ville était votre deuxième priorité ?

Lorsque nous sommes arrivés, mon équipe et moi-même étions très préoccupés par l'abandon de 4 commerces les uns à la file des autres rue Casimir Fournier, notre principale artère commerçante. Cela laissait un sentiment de déliquescence terrible. Il fallait faire quelque chose. Lorsque j'ai su que le local de l'ancien New Look était à vendre à un prix très correct, je n'ai pas hésité à proposer au Conseil municipal de le racheter. Ma majorité m'a suivie, pas l'opposition. Nous avons refait tout de suite la vitrine. Immédiatement après, les pas-de-porte d'à côté ont été reloués. C'est une spirale vertueuse dont on peut mesurer les résultats concrets. Mais ces efforts n'auraient pas été aussi positifs s'il n'y avait pas eu une Union Commerciale qui s'est renouvelée, qui joue un rôle remarquable de détecteur de projets, et de cohésion des commerçants. Nous formons une bonne équipe, et je n'ai pas envie que ça change. Nous avons là encore beaucoup de travail à faire. Il n'est pas exclu que nous renouvelions l'opération de rachat d'un nouveau commerce en désuétude, dans lequel personne n'investira, pour continuer à aider le Centre-ville. Et nous n'avons pas fini de travailler sur la qualité, la communication, les achats par internet. La Ville investira encore avec l'aide de la CCPM (via le FISAC) et des fonds européens, gérés par la Région. Beaucoup a été fait mais beaucoup reste à faire.

> La Ville et l'Union Commerciale forment une bonne équipe. Beaucoup a été fait mais beaucoup reste à faire.

Vous indiquez que vous accueillez des festivités pour aider les commerçants. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

La fête de la Fraise, la Frappadingue, le petit marché de producteurs locaux ou encore les rassemblements de 2 cv, de motos, sont autant de nouvelles animations qui permettent à la ville de gagner en vitalité. Le marché de Noël, celui de Pâques, organisés en partenariat avec les Boutiques Quercitaines, la descente du Père-Noël, sont des événements qui concourent au dynamisme et à l'activité commerciale. Ils sont des occasions d'attirer du monde. Additionnés aux traditionnelles fêtes du lait, du Bimberlot, aux brocantes, cela représente un vrai engagement pour la Ville et les associations. Mais je pense que c'est à ce prix que nous sommes une ville attachante, une ville qui vit avec son territoire, où l'on aime venir se distraire et faire ses courses. J'ajoute qu'au Quesnoy, on trouve toujours une salle pour une réunion. Nous disons « ok » à toutes les demandes des associations, qu'elles soient Quercitaines ou non. Nous souhaitons que la ville soit vivante, ouverte, souriante, qu'elle facilite la vie des gens. Tous les flux qui la traversent sont bons pour le maintien de ses services publics, son commerce et, vous l'avez compris, nous entendons aider au maximum le commerce et l'artisanat. C'est l'un de mes combats, au niveau de la Ville mais aussi de la Région. Je plaide pour que ces petites structures soient aidées par le gouvernement, qui doit absolument les soulager des trop lourdes charges qu'elles assument. Il en va de la vitalité des bourg-centres et de la ruralité.

Mi-mandat

Votre troisième priorité est le développement touristique de la Ville.

Le tourisme, c'est notre atout majeur, notre chance. Notre citadelle, nos remparts sont un musée à ciel ouvert, servis par un patrimoine arboré et des plans d'eau eux aussi exceptionnels. Tout cela recèle un potentiel formidable à développer. Il faut refranchir un nouveau cap. Le cœur de notre projet pour la Ville se situe là. Un premier pas a été réalisé l'an dernier, avec l'aménagement de la ferme pédagogique, qui valorise une nouvelle partie des remparts, tout en les respectant. La Ferme remporte un grand succès. Elle amène beaucoup de visiteurs, notamment des centres de loisirs et des familles. Mais le plus gros reste à venir. Nous avançons sur le projet de revalorisation des espaces publics de la base de loisirs, le nouveau circuit de balade à pied autour de l'étang du Pont rouge et sur le projet de piscine écologique. Nous allons donner un coup de pep's aux espaces publics, sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes, mieux relier la base de loisirs et le centre-ville, remettre à jour la signalétique, éclairer les principaux cheminements. Ce projet fait l'objet d'une concertation avec le Conseil des Quartiers et toute la population, au fur et à mesure, ce qui est inédit. Je souhaite qu'il soit consensuel et partagé par tous. Et il n'est pas seulement pensé pour le touriste extérieur : notre base de loisirs est un lieu fortement fréquenté par les Quercitains, qui vivent tous avec nos remparts, l'étang, la base de loisirs. Ce qui est bien dans ce projet, c'est qu'en travaillant sur l'attractivité de la ville, on travaille aussi pour améliorer la vie quotidienne des habitants. Nous avons aussi fait franchir un pas décisif au fabuleux projet de musée et d'hôtel des Néo-Zélandais. C'est un rêve qui pourrait bien devenir réalité avec toutes les retombées touristiques et culturelles, d'échanges que nous pouvons en attendre. Et puis, Le Quesnoy est enfin repartie avec Lille dans sa candidature au classement de l'UNESCO. Ce classement, la ville le mérite amplement, et vous verrez, il arrivera.

> Notre citadelle, nos remparts sont un musée à ciel ouvert. C'est notre chance.

Le monde associatif tient aussi une grande place dans vos projets ?

Les associations sont l'autre force de la ville. Elles sont plus de 70, une vingtaine au niveau sportif. Elles font vivre la cohésion, elles transmettent les valeurs de respect des règles et de l'autre aux jeunes. Elles éduquent et font progresser. En un mot elles sont extrêmement importantes. Nous les soutenons au maximum, tant par les subventions municipales que par le prêt de salles et de matériels. Cela représente un effort important que nous avons intensifié. Nous avons lancé un appel à candidature pour aider des projets inter-associatifs et nous mettons à disposition notre Chargé de communication municipal pour réaliser de belles affiches et faire ainsi rayonner les clubs.

Pouvez-vous nous parler du projet de nouvelle usine Refresco ?

C'est « le » projet d'envergure dont il fallait bien s'occuper. Nous avons besoin de ce projet. Nous avons tout fait, avec beaucoup de diligence je pense, pour faciliter cet énorme investissement (lire aussi page 5). Les services de l'Etat ont été remarquables également. Le Permis de Construire a été accordé en janvier 2016, la majorité municipale a voté une division par deux de sa taxe d'aménagement, qui représentera encore 400 000 €, pour la première phase de travaux. Il faut savoir que l'entreprise, en bâtissant une nouvelle usine, créerait dès sa mise en service plusieurs dizaines d'emplois et beaucoup plus à terme. Le chantier en lui-même générerait une activité importante, dans beaucoup de corps de métiers, et fera tourner notre économie locale. Les retombées économiques directes et indirectes seront majeures. Pour la CCPM cela représentera d'importantes nouvelles ressources fiscales également. Nous travaillons bien sûr pour la ville, mais aussi pour le bénéfice de tout le territoire. Nous croisons les doigts maintenant, comme les employés, et je suis optimiste.

> Les retombées économiques directes et indirectes seront majeures.

De quoi êtes vous heureuse, de quoi l'êtes vous moins ?

Je suis avant tout heureuse de servir notre belle ville et ses habitants. C'est un véritable honneur et un grand plaisir d'être Maire. À aucun moment depuis 3 ans je n'ai oublié la confiance que les Quercitains m'ont donnée. Être à la hauteur de cette confiance, être à la hauteur de ce qu'est cette ville, de ce patrimoine, est mon moteur et me donne sans cesse l'énergie nécessaire. Depuis 3 ans, quand je regarde le bilan, je me dis qu'on n'a pas chômé. Nous avons eu de gros chantiers comme le pôle gare, la ferme pédagogique, et nous aurons cette année deux grosses requalifications (avenue Léo Lagrange, rue du 11 novembre). Nous avons réalisé beaucoup de travaux dans les bâtiments communaux (écoles, local commercial, boulodrome, salle Chevray, salle Lowendal, école de musique, local des pêcheurs, ex-DDE, la réfection intérieure de la salle Albert Leferme qui démarre) et nous sommes sortis gagnants des dossiers de la nouvelle gendarmerie, du Bivouac, qui étaient compliqués. Dans un tout autre domaine, nous avons engagé le passage au LED dans beaucoup de locaux pour réduire la facture énergétique, et nous avons mobilisé le maximum de subventions sur le projet de chaufferie bois à Lowendal. Les mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite ont fait l'objet de la réalisation d'un agenda de programmation, et nous avançons aussi sur ce lourd dossier. En matière sociale, nous avons bâti de toutes pièces un service de lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres. Il n'y a plus d'impunité. Nous respectons nos engagements en matière de stabilité des impôts, de stabilité totale du prix des repas de cantine pour les familles. Nous avons proposé de nouveaux services, comme la navette communale gratuite pour les personnes âgées, les cours d'informatique gratuits, et nous avons fait gagner du pouvoir d'achat avec la mutuelle groupée Just. Quant à la construction de logements, elle demande de la patience, mais nous devrions aboutir à des résultats concrets dès la fin de cette année, avec la résidence rue de Nouvelle-Zélande. Le gros chantier qui me chagrine, par son ampleur, c'est celui de l'église, et pour lequel il n'existe aucune subvention. Mais nous essaierons d'assumer nos responsabilités, même si l'Etat réduit de plus en plus les dotations des communes et ne dote pas davantage les intercommunalités rurales. Mais la CCPM inaugurera néanmoins la nouvelle déchetterie et prévoit un investissement attendu, avec des pistes cyclables entre la Banlieue vers Ruesnes et la Ville. Elle se charge aussi de l'aire d'accueil des gens du voyage, et je remercie le Président de la CCPM tout comme le Préfet d'avoir compris que le Quesnoy n'avait aucun terrain pour l'accueillir. Finalement, tout est positif, même s'il faut se battre au quotidien Le Quesnoy est une ville qui bouge et mon équipe et moi-même sommes fiers d'oeuvrer à cette dynamique.

> Depuis 3 ans, quand je regarde le bilan, je me dis qu'on n'a pas chômé.

Un dernier mot ?

Mes adjoints, mon équipe et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous de profiter du bel été qui s'annonce. Profitez de notre cadre de vie, du fleurissement, dont nos agents s'occupent avec cœur, de nos plans d'eau, de nos remparts, que nous essayons de bichonner. Passez de bons moments en famille, et soyez heureux.



La fête des voisins, rue Victor Hugo le 19 mai dernier. Un moment d'échange et de partage comme on les aime, au coeur de notre ville.

LA FUTURE BASE DE LOISIRS
PARTICIPEZ À LA C

Les premiers plans sont sur la table. Les cabinets Simon et Delvaux ont travaillé ces deux derniers mois à la concrétisation sur le papier de l'ambition portée par la municipalité et de l'avis des habitants recueilli lors de la réunion publique du 15 mars 2017. Ce travail sera soumis à votre avis lors d'une réunion publique.

1 Les objectifs du projet

Le Quesnoy dispose d'atouts indéniables, et même inédits dans la région, pour devenir une destination touristique de premier ordre: son patrimoine, et plus particulièrement ses remparts, ses étangs, sa base de loisirs et sa réelle tradition d'accueil. Pour autant, l'étude de faisabilité a démontré que le niveau d'attractivité touristique que l'on serait en droit d'attendre n'est pas à la mesure de ce potentiel. En cause: des aménagements vieillissants et une mise en valeur insuffisante. Il s'agit donc désormais de franchir un cap, qui a été amorcé avec l'aménagement de la ferme pédagogique, et le projet de revalorisation de la base de loisirs serait, dans cette optique, un véritable déclencheur!







(Photo indicative d'un autre site.)

Les éventuels co-financeurs sont étroitement associés à ce projet. Ces derniers voient d'un bon œil ce projet qui répond à leu

S SE DESSINE MAINTENANT: CONCERTATION !

2 Des espaces publics accueillants, sécurisants et qualitatifs

C'est une partie importante du projet. Il faut concilier les attentes de tous les usagers sur la base de loisirs: piétons, cyclistes et automobilistes, quercitains et visiteurs. Tous les aménagements viseront cet objectif de rendre la base de loisirs plus accueillante, plus sécurisante et plus pratique, grâce à une réorganisation d'ensemble sans pour autant la dénaturer en employant des matériaux qualitatifs. Au programme: aménagement d'une place centrale autour des échoppes, aménagement d'un mail agréable, sur la berge nord, augmentation du nombre de places de stationnement à proximité des salles de tennis.



(Photo indicative d'un autre site.)

3 Un renforcement de l'offre de loisirs pour tous

La ferme pédagogique en était la première étape. Le projet ambitionne de créer de nouveaux équipements de loisirs tel qu'une piste de Pump-Track (pour les vélos, skates et rollers) et, sous réserve de l'obtention de subvention, d'un bassin naturel de baignade. La municipalité travaille également, en parallèle de ce projet, à l'implantation d'un parcours d'accrobranche.

4 Valoriser les abords de l'étang pour les pêcheurs et les promeneurs

Les berges de l'étang du Pont-Rouge sont en mauvais état. Il s'agit d'abord de les restaurer en mobilisant des techniques innovantes pour la restauration de la biodiversité. Au programme notamment, la création de deux frayères.
Egalement, l'idée est d'offrir aux usagers la possibilité de faire le tour de l'étang à pied, notamment en passant par les hauts des remparts du Faubourg Fauroeulx: cela promet de belle balades avec de jolis points de vue! Enfin, la berge Nord sera réaménagée également pour les pêcheurs, avec la création de pontons et l'utilisation d'un profil de berge leur étant favorable.



(Photo indicative d'un autre site.)

2nde réunion publique sur ces plans

Finalisation des plans et recherche de subventions

Étang du Pont Rouge
Surface en eau +/-
135 0[illegible]m²

juillet 2017

Dès juillet 2017





(Photo indicative d'un autre site.)

ur attente. Les mois qui suivent seront ainsi consacrés à un travail avec ces derniers pour l'obtention de ces financements.

Commerce

Tous unis pour la défense des commerçants et artisans du centre-ville



De gauche à droite: Alexis Catteau, Guislain Cambier, Marie-Sophie Lesne, Laurent Rigaud (au micro), Philippe Guilbert, Didier Rizzo.

Le couperet est tombé le 17 février 2017, contrairement à l'avis défavorable émis par la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) le 13 octobre 2016, la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial), instance de recours, a émis un avis favorable pour l'installation d'une boulangerie Louise à Le Quesnoy, route de Valenciennes, ne jugeant pas la question de l'équilibre commercial.

Or, l'installation d'une boulangerie de ce type, sur un axe très fréquenté en périphérie de la Ville (17 000 véhicules par jour) est susceptible de compromettre gravement le regain d'attractivité commerciale du centre-ville. Elle menace très directement nos trois artisans-boulangers et risque de réduire à néant les efforts menés en la matière par la municipalité, l'Union Commerciale mais aussi l'Etat depuis maintenant 3 ans.

Une réunion d'information des commerçants a donc été organisée le 7 mars 2017. Des soutiens forts étaient présents: M. Guislain Cambier, Président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, M. Laurent Rigaud, Vice-président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, M. Philippe Guilbert, Vice-président de la Fédération des Pâtissiers, M. Didier Rizzo, Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand-Hainaut, Mme Gwenaëlle Vandeville, responsable Commerce Tourisme CCI Grand-Hainaut et Alexis Catteau, Président des Boutiques Quercitaines.

EN SOUTIEN À NOS ARTISANS BOULANGERS PÂTISSIERS

NON À LOUISE

L'ensemble des personnes présentes ont annoncé clairement leur intention de s'opposer à ce projet. La décision de la CNAC aurait été cohérente et surtout aurait permis de stopper net la menace de cette fragilisation de notre tissu artisanal et commercial du Centre-ville.

Il faudra donc se battre sur un autre champ, celui du permis de construire. En ce sens, le Maire a délivré un permis de construire défavorable le 28 avril dernier. Les semaines qui viennent diront s'il sera attaqué au Tribunal Administratif ou pas.



L'ancien café de la Poste sera bientôt à louer. Vous voulez devenir Commerçant, c'est le moment...

L'ancien Café de la Poste, place du Général Leclerc, est fermé depuis de nombreuses années. De par sa situation centrale dans la ville, son histoire et l'attachement qu'il suscite auprès des Quercitains, le devenir de ce lieu présente d'importants enjeux pour la municipalité notamment au regard de sa politique de redynamisation commerciale.
C'est pourquoi la municipalité a proposé au nouveau propriétaire de travailler en partenariat pour qu'un beau projet commercial (salon de thé littéraire, commerce de tout type) y voit le jour. La municipalité a donc lancé un "appel à manifestation d'intérêt". Objectif: recenser les projets commerciaux susceptibles d'intégrer ces bâtiments et adapter l'aménagement de la cellule en fonction du projet ou initiative innovante.

Ce partenariat entre un privé et une collectivité sur une cellule commerciale est inédit. S'il aboutit favorablement, il permettra de poursuivre la redynamisation commerciale du centre-ville.
Pour plus de renseignements sur cet appel à manifestation d'intérêt, contactez M. Clément Carlier au 03.27.47.55.50.



Un partenariat avec la CCI Grand Hainaut pour les commerçants.



Aurélien Marteau
Adjoint au Commerce

Pouvez-vous nous parler de l'opération MES COMMERÇANTS DU GRAND HAINAUT ?

La Région Hauts-de-France met en place cette opération dans le cadre de la politique de la Ville. Ce sont 14 commerçants qui vont être accompagnés durant l'année 2017. Ces accompagnements financés en totalité par l'Etat et la ville du Quesnoy doivent permettre de redynamiser le centre-ville à travers deux prestations. Pour la première on parlera d'accompagnement projet numérique. Les conseillers des CCI Nord de France suivent individuellement les commerces, qu'il s'agisse d'élaborer une stratégie, de débuter dans le e-marketing, la vente en ligne de leurs produits ou services, ou simplement d'utiliser les technologies numériques dans leur entreprise. Ensuite nous aurons la performance client. Ici, les commerçants seront aidés afin d'améliorer et de valoriser leur qualité de service et d'accueil pour mieux satisfaire leurs clients. La volonté de la commune est de renforcer l'offre de service de proximité.



* Chambre de Commerce et d'Industrie

Un nouveau site Internet

La Ville modernise son site internet



La page d'accueil du nouveau site internet, simple et efficace.

Un site internet est à la fois la première image que renvoie la Ville aux visiteurs. Il doit être à la portée de tous et faciliter la vie de chacun. D'où la décision de refondre totalement celui-ci. L'agence ART-STRONG, entreprise Quercitaine (lire ci-dessous) a été choisie pour ce travail "100% made in Le Quesnoy".
La simplification du site était une priorité pour que, lors de vos recherches, vous ayez le résultat en 3 clics. Il fallait également permettre aux utilisateurs de pouvoir faire un maximum de démarches en ligne. En dehors des traditionnelles demandes telles que les actes de naissances, actes de décès, passeports, cartes d'identité, vous pourrez, dans le courant de l'année 2017, effectuer vos réservations et paiements pour le Théâtre des 3 Chênes mais aussi les paiements pour la cantine des enfants. Bonne visite sur le site www.lequesnoy.fr

L'agence ART-STRONG, une entreprise quercitaine relooke notre site internet.

Basée au Quesnoy, l'agence Web&Design était naturellement une interlocutrice toute trouvée pour travailler à cette mission de refonte. La qualité du travail et du talent de Louis et Vincent mérite d'être saluée. Ces deux jeunes chefs d'entreprise développent et mettent en place les systèmes de communication des collectivités ou des structures privées.



Vincent : +33 (0)6 87 52 64 90 - Louis : +33 (0)6 78 73 10 76



À la découverte de...

La Crèche Municipale



Nathalie Duminy
Directrice de la Crèche Municipale

Vous êtes directrice de la crèche depuis 2 ans, pouvez-vous nous présenter ce service ?

Nathalie Duminy: La crèche est un lieu privilégié d'accueil des jeunes enfants âgés de 2 mois ½ à 6 ans ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Sa capacité de 20 places, nous a permis d'accueillir 92 enfants sur l'année 2016 de façon régulière ou occasionnelle, l'objectif étant d'être au plus proche des besoins des familles Quercitaines et extérieures. L'équipe éducative pluridisciplinaire est constituée de 9 professionnelles ayant toutes les compétences requises pour répondre aux exigences du métier de la petite enfance et des responsabilités.

Quels sont les objectifs d'une crèche au-delà de l'accueil des jeunes enfants ?

N.D: La crèche est riche d'objectifs bien au-delà d'un simple accueil ! Nous montons un réel projet pédagogique où toutes les activités ont un sens dans le développement psychomoteur, l'acquisition de l'autonomie, la socialisation…. dans le respect de la bienveillance, du bien être et de la sécurité des enfants. Nous avons également un rôle de suivi des enfants sur le plan psychologique, psychoaffectif et médical et d'accompagnement des familles..

Quels sont vos axes forts de travail depuis votre arrivée ?

N.D: En tant que directrice de crèche je possède plusieurs casquettes dont la priorité reste l'accueil des enfants et des familles dans le respect du bien être de chacun ! En effet mon rôle passe par le respect des règles d'hygiène, de sécurité, … en passant par la gestion administrative, financière, le management ... Garder une forme physique et mentale est important face aux responsabilités ! Il est important d'être disponible pour les familles, l'équipe, les partenaires, faire preuve d'écoute empathique, d'animer et de mettre en place de nouveaux projets !
Avec la participation de l'Association des Parents de la Crèche, en décembre 2016 a eu lieu le 1er Marché de Noël réalisé par les enfants et mon équipe, ce fût un réel succès !

Crèche Municipale
26, rue Baillon - 59530 - Le Quesnoy
03.27.25.56.38 - creche.lequesnoy@gmail.com
du lundi au vendredi - de 7H30 à 18H30

Association des Parents de la Crèche
59530 - Le Quesnoy

LE MOT DE L'ADJOINTE À L'ENFANCE:



Delphine Aubin
1ère Adjointe

La crèche municipale est un service à part entière. Elle emploie 9 personnes et a accueilli 92 enfants au total en 2016. Notre équipe est très professionnelle. Elle veille au respect de toutes les normes de sécurité et d'encadrement, qui sont nombreuses.
Tout est géré au millimètre par Nathalie Duminy et c'est, je pense, une vraie chance pour les enfants et les familles d'avoir ce service dans notre commune. C'est vrai que cela a un coût. La crèche, déduction faite des subventions de la CAF et des familles, a coûté en net à la Ville 171 402€ en 2016 (les dépenses totales s'élèvent à 324 281€, la CAF participe à hauteur de 94 307€ et les familles à hauteur de 58 572€). A l'heure des réductions budgétaires, cet effort est important, mais nous le maintenons.
La crèche est complémentaire à l'offre de garde proposée par les assistantes maternelles, qui sont particulièrement nombreuses sur notre territoire. Et cette complémentarité est un atout pour notre Ville. Madame le Maire et moi-même sommes attentives à cet équilibre notamment au moment des inscriptions dans nos écoles. Les familles extérieures au Quesnoy ayant une nounou au Quesnoy ont la possibilité d'inscrire leurs enfants dans nos écoles maternelles. En matière de petite enfance, notre objectif principal est l'enfant, mais nous veillons également par cette politique publique à développer l'attractivité du Quesnoy. Avoir le choix du mode de garde, une crèche de qualité, et des nounous nombreuses concourt indéniablement à attirer la résidence des jeunes couples dans notre ville.

«C'est, je pense, une vraie chance pour les enfants et les familles d'avoir une crèche dans notre commune.»

Une équipe très professionnelle, au service des enfants



De gauche à droite : Carole Huvelle (responsable adjointe EJE), Myriam El Gharbi (atsem), Hélène Didry (auxiliaire de puériculture), Morgane Courty (auxiliaire de puériculture), Lauriane Lecouf (auxiliaire de puériculture), Nadine William (atsem), Anaïs Vercruysse (agent d'animation), Laurence Schmitt (auxiliaire de puériculture).

...LA CRÈCHE MUNICIPALE

...la crèche municipale

douceur

tendresse

éveil











CAJOLINE & CAJOLIN

Le lycée Eugène Thomas se distingue pour son excellence



La classe de Terminale ES a remporté la Coupe nationale des élèves citoyens de 2017.



Une classe de Terminale ES du lycée Eugène Thomas sous la houlette de Madame DUCHANGE, professeur de philosophie, a décidé de concourir à la Coupe nationale des élèves citoyens 2017.
Les élèves ont été invités à mener, en lien avec l'équipe pédagogique, une réflexion sur le thème « Quelle démocratie pour demain ? ». Cette composition a fait l'objet d'un examen approfondi et a été sélectionnée dans un premier temps par un jury académique comprenant des représentants de l'Education nationale, des membres de l'association InitiaDroit, sous la présidence du Recteur d'Académie ou de son représentant. Dans un deuxième temps, elle a été présentée à un jury national qui a désigné les 3 meilleures compositions parmi celles sélectionnées à l'échelon académique (La Terminale ES du Quesnoy face aux Terminales L de Nice et Quimper).
La finale s'est donc déroulée le vendredi 10 mars 2017 à Paris. A cette occasion, Anaïs HERBERT (désignée par ses camarades de classe) a présenté oralement l'argumentaire réalisé par la classe. L'exposé qui ne devait pas excéder 8 minutes a été plébiscité, l'éloquence d'Anaïs faisant le reste: la Terminale ES de notre lycée a ainsi remporté la coupe nationale des élèves citoyens 2017! Nous leur adressons toutes nos félicitations!
La réussite à ce concours national montre encore une fois la qualité de l'enseignement du lycée Eugène Thomas.

Le lycée Eugène Thomas classé dans le palmarès des 20 établissements faisant le plus progresser leurs élèves en France.



Second motif de fierté pour le lycée Eugène Thomas du Quesnoy: le palmarès des lycées 2017 le classe parmi les vingt établissement faisant le plus progresser leur élèves en France!
Cette performance a été mise en évidence par un article du monde daté du 23 mars 2017. Le critère retenu est celui de la "valeur ajoutée", c'est à dire un indicateur " qui répond à la question de savoir ce qu'un lycée a "ajouté" au niveau initial des élèves." Il mesure la différence entre un taux de réussite au bac attendu (taux moyen obtenu dans des lycées comparables en fonction du profil des élèves) et le taux véritablement obtenu.
Le taux de réussite attendu des élèves du lycée Eugène Thomas au baccalauréat 2016 était de 88%, alors qu'en réalité, il a été de 98%! Cela démontre la qualité de l'enseignement dispensé au Lycée Eugène Thomas. Encore une fois félicitation à toute l'équipe éducative.

Crédit photos: Joséphine Flodrops

Sécurité



Vous avez du déjà la croiser!
La municipalité a investi récemment dans l'achat d'un nouveau véhicule électrique pour la Police Municipale. Etant la plupart du temps sur le terrain, cet investissement de 13 850€ TTC (bonus écologique inclus) était nécessaire et donne entière satisfaction.

Maryse Noullez et Hubert Wierre: les policiers municipaux de la Ville du Quesnoy

La Police Municipale: une action au quotidien, une présence préventive

La Police Municipale est placée sous l'autorité directe du Maire qui lui-même dispose d'importants pouvoirs de police administrative (ordre public, sûreté, sécurité et salubrité publique. Elle est chargée notamment de l'exécution des arrêtés de police du Maire et de la constatation, par procès verbaux, des infractions à ces arrêtés. Assermentée par le Procureur de la République, la Police municipale a des pouvoirs importants: elle est chargée de la lutte contre les nuisances sonores, de la police de conservation du domaine routier, de la police des gares, du respect de la législation sur les chiens dangereux etc.
Cependant, même si elle est amenée à verbaliser, il s'agit avant tout d'une police de proximité, au contact de la population, dont le rôle est préventif ou d'assurer médiation à travers le dialogue avec les habitants.

INFOS:
Permanence en mairie
tous les mercredis de 9H à 11H
sur rendez-vous - Contact: 03.27.47.55.50



Frédéric Devillers
Conseiller Municipal
délégué à la sécurité

«La sécurité des évènements et des festivités nous demande de plus en plus de préparation. La Police Municipale prend une part plus importante et essentielle dans ce travail. Spécialement lorsqu'il s'agit de faire le lien avec la Sous-préfecture. Le contexte des attentats a augmenté le niveau d'exigence des autorités, même pour une petite ville comme la notre. Je remercie Hubert et Maryse pour leur implication, car tout cela vient en plus de toutes leurs missions.»

Partez confiants: l'opération tranquillité vacances.

La Police Municipale collabore avec la Gendarmerie Nationale et propose aux habitants un dispositif de surveillance de leur habitation pour ceux qui s'absentent durant une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles régulières organisées conjointement.
En cas d'anomalie, vous êtes prévenus: tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, vous ou vos proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période de vacances à la brigade de gendarmerie via un imprimé à remplir que vous trouverez sur le site du Ministère de l'Intérieur
www.interieur.gouv.fr

Conseil Municipal des Jeunes



L'ensemble du Conseil Municipal des Jeunes élu le 21 avril 2016

La citoyenneté en action



Elena Sarazin
Conseillère déléguée au CMJ

Le nouveau CMJ compte 25 enfants âgés de 9 à 12 ans. Lors des réunions, nous abordons des sujets variés mais surtout des sujets qui touchent les jeunes conseillers.

Nous avons rencontré, lors de la semaine contre la violence faite aux femmes, des membres du club Soroptimist de Le Quesnoy. Une fois passée l'explication, les enfants ont tout de suite su poser des questions pertinentes. Dernièrement, nous avons participé à l'opération "Trottoirs Propres". Le thème a immédiatement été compris et validé à l'unanimité. "C'est sale", "C'est pas propre quand on se balade dans la rue", "moi j'ai déjà vu une madame laisser faire son chien mais je ne savais pas quoi dire", la citoyenneté commence dès le plus jeune âge, mais les armes ne sont pas toujours adaptées. À la fin de la réunion, tous étaient contents et motivés pour participer au porte-à-porte du 9 mars 2017.

En ce moment, les jeunes conseillers découvrent également une partie des métiers qui permettent le bon fonctionnement d'une mairie. Ainsi, ils ont pu découvrir Marlène Lacourt, chef de projet Politique de la Ville et Jérôme Kielbasiewicz, chargé de communication.

Prochainement, nous réfléchissons à proposer à nos jeunes conseillers de s'atteler à la plantation et à l'entretien d'un parterre de fleur de la ville.



Le vote à main levée. Les décisions sont prises en groupe.





L'opération "Trottoirs propres" menée tambour battant.







Accompagnés par Valérie Legrand, DGS, les jeunes élus ont pu découvrir le fonctionnement d'une élection et son dépouillement.

Nos aînés



Le club Vermeil, ambiance et chaleur au rendez-vous

Le Club Vermeil regroupe toutes les personnes, de plus de 65 ans, désireuses de partager des moments conviviaux juste pour le plaisir d'être ensemble, dans une ambiance chaleureuse et ludique. Le Président Gérard Bertinchamps, aux commandes depuis 2015 et ses adhérents organisent régulièrement des après-midis originaux comme ci-dessous avec une crêpe-party. La salle de Lowendal dans laquelle l'association officie comporte également une bibliothèque en libre service pour les adhérents.

Club Vermeil - Centre Lowendal
Gérard Bertinchamps - 06.73.96.42.23



Bernadette Plichon, Adjointe aux fêtes et aux aînés:

«Les activités de jeux de cartes et de société sont trés appréciées des membres. Mais les voyages et les sorties aussi !»







Les services à la personne, le petit supplément d'âme de notre ville



Citoyenneté

Le conseil des quartiers, le CMJ et le conseil municipal engagés pour la propreté de la ville







La citoyenneté est l'affaire de tous. Aujourd'hui, sortir son chien ne peut plus se faire sans une démarche citoyenne et en adéquation avec son environnement. En dehors du fait que les déjections canines sont visuellement insupportables, il ne faut pas non plus oublier que cela peut entraîner des chutes et donc s'avérer dangereux pour certaines personnes.

Le samedi 11 mars, des équipes formées du CMJ, du conseil des quartiers ou encore du conseil citoyen, ont arpenté les rues de la Ville afin d'informer, de diffuser mais surtout de discuter.

Un petit sac porte-clé, (dans lequel se trouvent des sachets) a été distribué, pour que lors de la sortie journalière, vous ayez sur vous l'outil adéquat.

Pourquoi avez vous participé à cette opération ?



Danièle Jeronnez
Conseillère de Quartier
Centre-Ville

"En tant que conseillère de quartier, il est évident que mon engagement passe par ce genre d'opération, qui est au service d'autrui."



Mathilde
Conseillère municipale
des jeunes

"Je voulais participer parce que j'aime bien quand la ville est propre. C'est plus agréable de se balader aprés."

Le Conseil Citoyen a été créé



Après le Conseil des Quartiers et le Conseil Municipal des Jeunes, la municipalité, dans le cadre de la démocratie participative et de la Politique de la Ville, a mis en place le conseil citoyen.

16 habitants et acteurs locaux représentent le quartier prioritaire de Le Quesnoy. Il a pour but d'améliorer les conditions de vie dans le quartier en difficultés socio-économiques, dit quartier prioritaire.

Espace de propositions et d'initiatives en lien avec les besoins de la population, il garantit la place des habitants dans la mise en œuvre de la Politique de la Ville.

Quatre réunions de travail, une toutes les trois semaines environ, ont permis d'établir des pistes de travail et d'élaborer un charte, accompagné par les équipes de la Ligue de l'enseignement du Nord.

Tout habitant peut se rapprocher des conseillers présents sur toutes les manifestations de la commune pour leur faire part de leurs remarques et suggestions.

Membres titulaires: Gwendoline Becque, Franck Belhoste, Melvin Deljehier, Michel Lecutier, Daniel Lerat, Philippe Legrand, Micheline Tellier-Dautreppe

Membres suppléants: André Cauchy, Valérie Hecquet, Jean-René Menu, Lionel Monsterlet, Isabelle Perazio, Raphaël Bertrand.



LE QUESNOY
VILLE FORTE

J'aime ma ville
Je la respecte

Les déjections canines : ramassez les !

Solidarité

Lutte contre le mal logement: la commune s'engage au quotidien

FONDATION Abbé Pierre

Le logement, source croissante d'exclusion et de précarité reste une des préoccupations principales de la ville. On ne peut plus faire comme si le problème de logement n'existait pas, les situations de mal-logement étant à l'origine de véritables dégâts sanitaires et sociaux : saturnisme, échec scolaire, renoncement aux soins, réduction des dépenses alimentaires… La crise du logement pénalise aussi les parcours de vie des personnes, compliquant l'insertion des jeunes, bloquant les projets, entravant les mobilités résidentielles et professionnelles.

C'est pourquoi la commune s'engage et renforce les contrôle de décence des logements sur signalement de locataires ou de partenaires afin de dénoncer les situations de mal-logement inacceptables.

La mobilisation des acteurs du territoire au côté de la commune: l'ADIL, l'ARS, l'Etat, le Conseil Départemental, la CCPM, le conciliateur de justice ou encore l'ANAH.

CONTACTS

ARS :	556 avenue Willy Brandt 59777 Euralille	0 809 402 032
CCPM :	18, rue chevray 59530 Le Quesnoy	03 27 09 04 60
Sous-préfecture (Etat) :	1, rue Gossuin - CS 80207 - 59 363 Avesnes-sur-Helpe cedex	03 27 61 59 59
Conseil Départemental :	51, rue Gustave Delory - 59047 Lille Cedex	03.59.73.59.59
ADIL :	1, rue du commerce - 59600 Maubeuge	03.59.61.62.59
	(RDV en Mairie chaque 3ème lundi du mois)	03.27.47.55.50
Le conciliateur de justice :	RDV en mairie chaque 3ème mardi du mois	03.27.47.55.50
ANAH :		0 820 15 15 15

Bientôt une auto-école sociale au Quesnoy, suivez la "TRAJECTOIRE"



TRAJECTOIRE est une auto-école sociale, outil d'insertion professionnelle à destination des publics jeunes et adultes, inscrits et suivis dans le champs de l'insertion socio-professionnelle et écartés de l'offre de services des auto-écoles du secteur marchand, pour des raisons de difficulté d'apprentissage et/ou financière. L'association contribue à lever des freins de la mobilité en proposant une formation au permis B adaptée à des publics en difficulté. Une pédagogie employée et adaptée à un public envoyé par des prescripteurs où les approches, méthodes et outils répondent à la spécificité de ce public.

L'association disposera donc des locaux au 12 Faubourg Fauroeulx, fin d'année 2017.

CONTACT

Rue du commerce - 59600 - Maubeuge - 03.27.66.20.12

La Ville s'engage dans un partenariat avec l'EPIDE de Cambrai

L'EPIDE, Etablissement public administratif placé sous la tutelle des Ministères de l'Economie, de l'Industrie et l'Emploi et du Logement et de la Ville, a pour mission d'aider les jeunes de 18 à 25 ans en situation d'échec à retrouver leur place dans la société en favorisant leur entrée dans la vie active par une formation adaptée.
Concrètement, dans le cadre de l'Education à la citoyenneté faisant partie du parcours civique EPIDE, des volontaires, en cours de parcours, pourront bénévolement participer au nettoyage des remparts de la ville de Le Quesnoy. L'intérêt de ce partenariat est réciproque. S'impliquer, s'informer, se mobiliser, contribuer à la protection de l'environnement permet de donner du sens aux valeurs et principes de la République. Le nettoyage des remparts de la ville de Le Quesnoy, le 30 mars 2017, a permis à nos volontaires de repérer l'impact de l'Homme sur l'environnement (pollution, déchets,…) lors d'une action citoyenne environnementale. La municipalité a également proposé à nos volontaires de participer à une activité ludique, l'après-midi , et de suivre un circuit de randonnée pédestre en téléchargeant l'appli «baladeenavesnois».







Un forum des entreprises intérimaires: la Ville se bouge pour aider les demandeurs d'emploi









RÉUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS
Générateur d'heureux

Pour la première fois le JOB CITY TOUR a pris ses quartiers à la salle Michel Bernard. Ce n'est pas moins de 29 stands répartis en 21 agences proposant des offres, 6 partenaires en accompagnement et 2 organismes de formations qui ont ainsi pu proposer 150 offres d'emploi. Les agences sont venues de Maubeuge, Cambrai et Valenciennes. Chaque entreprise présente a récolté une vingtaine de CV au travers des 180 visiteurs recensés.

La mutuelle groupée JUST



Sonia Degraeve
Adjointe aux
Affaires sociales

Quel bilan tirez-vous de la mise en place de la mutuelle groupée?

S.D: Le bilan à 9 mois de partenariat montre que 117 Quercitains sont désormais protégés par la mutuelle JUST à tarif préférentiel. C'est un chiffre important qui révèle un vrai succès. Parmi ces 117 personnes, 2% ont moins de 25 ans; 29% ont entre 25 et 60 ans et 69% ont plus de 60 ans. Cela touche donc majoritairement les personnes âgées. L'économie moyenne constatée pour ces 117 personnes est de 23% par rapport à leurs cotisations antérieures. Pour celles et ceux qui voudraient bénéficier d'une étude personnelle et de l'adhésion qui est avantageuse, il est encore possible de le faire, mais attention, seulement en 2017. Et pour bien faire avant septembre pour pouvoir avoir le temps de résilier éventuellement.



MILDECA





Dans le cadre du Plan départemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies, la commune a obtenu une participation financière de l'Etat pour mettre en place une action intitulée "Journées citoyennes". Ce projet, à destination des jeunes de 10 à 13 ans, a eu pour principaux objectifs d'améliorer et de renforcer la prévention des addictions auprès des enfants et des jeunes et aussi de développer leurs connaissances et leurs compétences en matière de prévention des addictions (jeux vidéos; internet; drogues) et de prévention routière.
C'est un partenariat actif mis en place dans la durée entre tous les intervenants (Collège Eugène Thomas, Ecole Chevray, Gendarmerie, association Prévention Routière, les Archers de Mormal, et le théâtre d'intervention du Point d'Accueil Oxygène) qui a permis cette coproduction de prévention de sécurité pour le bien être de tous les élèves . Ces interventions ont eu lieu au sein des établissements scolaires les 27 - 28 mars puis les 3 et 5 avril 2017. Ce sont pas moins de 122 élèves (82 élèves de CM1- CM2 et 67 élèves de 5ème) qui ont pu bénéficier de cette grande opération de prévention et d'éducation, nécessaire pour faire passer des messages de prévention et ainsi se donner une chance de les voir appliqués.





Morlanwelz et Le Quesnoy renouvellent leur jumelage à l'occasion de son 30ème anniversaire



De gauche à droite: Martine Leclercq (Adjointe à l'environnement), Axelle Declerck (Adjointe aux Jumelages), Amar Gouga (Adjoint aux travaux), Christian Moureau (Bourgmestre de Morlanwelz), Nebih Alev (Echevin au jumelage), Aurélien Marteau (Adjoint aux commerces), Marie-Sophie Lesne (Maire de Le Quesnoy) posant devant la borne kilométrique de Morlanwelz

Depuis 1986, la Ville de Le Quesnoy (France) et la Ville de Morlanwelz (Belgique) sont jumelées. À l'occasion de ce 30ème anniversaire, le renouvellement de la charte qui unit nos deux territoires, s'est déroulé le 2 décembre 2016 en mairie de Le Quesnoy faisant ainsi écho à la signature de cette même charte, le 15 octobre 2016 dans la commune de Morlanwelz.

Fort de 30 ans d'amitiés, les deux rencontres se sont déroulées dans une humeur festive et amicale. Lors de sa venue à Morlanwelz, la délégation française s'est vu dérouler un "tapis rouge" d'animations et de festivités en tout genre: lâcher de ballons, chorale, spectacle, échange de cadeaux, verre de l'amitié en musique, vernissage de l'exposition de Gaston Alexander consacrée au Quesnoy. En réponse à cette journée magnifique, la Ville a mis les petits plats dans les grands et a offert à nos amis belges une journée placée sous le signe de la bonne humeur. Les signatures officielles, la remise de cadeaux, la visite du marché de Noël, l'animation de la chorale Quercigale et le lancer de bonbons du haut du Beffroi ont rythmé cette journée ensoleillée.



Marie-Christine Depelsenaire, Présidente du Comité d'Échanges Internationaux qui oeuvre pour les liens avec Morlanwelz

2 décembre 2016: Accueil de nos amis Morlanwelziens en mairie





15 octobre 2016: moment d'échange dans le bureau de Monsieur Le Bourgmestre avec Nebih Alev, Échevin, Marie-Sophie Lesne, Maire du Quesnoyet Paul Raoult , fondateur du jumelage il y a 30 ans.

A la rencontre de ...

Émilie ROSSEEL, créatrice du Comptoir Marsault



Emilie ROSSEEL

Tout d'abord la question qui peut interpeller, pourquoi ce nom ?

La création du nom me vient de mon père et de mon amour pour son jardin...
Depuis toute petite je suis attirée par la nature dans son ensemble et surtout les arbres. Dans l'Avesnois nous avons une spécialité qui est l'arbre "Tétard" et moi ce que je préfére par dessus tout c'est le saule pleureur. Partant de là j'ai découvert le saule Tétard et en a découlé le saule Marsault ou *Salix Caprea*. Après le "comptoir" représente bien l'idée que je me fais du commerce en général. C'est un lieu de rencontre et de partage, là ou vous vous arrêtez pour discuter, prendre 5 min ou encore écouter l'autre.

Voilà maintenant 6 mois que "Le Comptoir Marsault" a ouvert ses portes. Un magasin atypique, des objets de déco originaux, une épicerie fine, pourquoi une telle variété de produits ?

Je redoute l'ennui. Le fait de changer et d'avoir des articles variés me permet de renouveler l'offre régulièrement. Je ne veux pas que le client qui vient me revoir ait une impression de déjà vu. Bouger les articles, en mettre certains en avant par rapport à d'autres, en retirer de la vente et surtout en proposer de nouveaux, c'est une idée fixe.

D'où vous vient l'inspiration lorsque vous achetez des objets ?

Je suis curieuse de tout. Les idées viennent quand je me balade en famille, que ce soit en forêt ou sur une brocante, un marché. Tout devient une excuse au voyage. Une forme, une couleur, une odeur. Je puise mes idées au quotidien: télé, magazine, reportage, une discussion avec des clients ou des fournisseurs. Je note et fais des recherches ensuite. Mais je fonctionne principalement au coup de cœur et aussi je fais très attention à l'histoire personnelle et surtout au fait que le produit soit français (sur l'épicerie).



LE COMPTOIR MARSAULT
3, rue Casimir Fournier
59530- LE QUESNOY
03.27.26.32.87



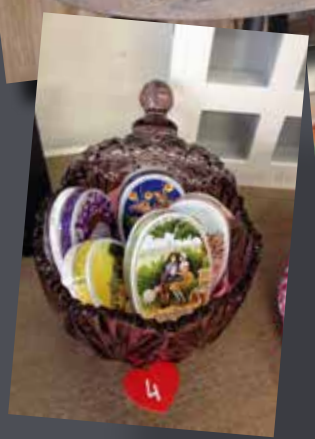





Photos: ART D'CLIC Photographe
1 place St Michel - 59530 - Le Quesnoy
06.80.72.11.74

Communauté de Communes du Pays de Mormal



La nouvelle déchetterie est terminée et sera bientôt inaugurée

La déchetterie de Le Quesnoy, route de Sepmeries était sous-dimensionnée et il n'était pas rare de constater des embouteillages pour les usagers en période de forte fréquentation. Cela ne sera bientôt qu'un lointain souvenir car la nouvelle déchetterie de la Communauté de Communes du Pays du Mormal, quelques dizaines de mètres plus loin, sera mise en service au début de l'été.

Ce chantier a débuté en septembre 2016. La déchetterie est conçue afin que son mode de fonctionnement soit le plus efficace possible, avec une organisation des quais dans la longueur et des voies séparées pour les usagers et pour les camions chargés de l'enlèvement des ordures. La Communauté de Communes a limité les dépôts à 1m3 par jour et à 2m3 par semaine et par usager. Cette réalisation va libérer l'emprise de l'actuelle déchetterie qui appartient à la commune et qui permettra aux services techniques de retrouver un peu d'aise.

La Communauté Amis des Aînés: un projet porté par Denis Lefebvre

Vous travaillez depuis plusieurs mois sur le projet de Communauté Amis des Aînés, pouvez-vous nous résumer cette action?



Denis Lefebvre
Vice-président
de la CCPM
Action sociale et
Conseiller Municipal
Délégué

La Communauté Amis des Aînés est la politique « seniors » de la Communauté de Communes du Pays de Mormal. Nous sommes partis des besoins exprimés par les aînés du territoire, notamment par plusieurs Quercitains, en juin et juillet 2016. Nous avons ainsi défini 36 actions articulées autour de six engagements sur l'habitat, la mobilité, la vie sociale, la santé, la communication et le soutien aux autres acteurs du territoire. Plusieurs partenaires se mobilisent à nos côtés comme l'État, le Département, les caisses de retraite, le Centre hospitalier du Quesnoy, les offices HLM, les associations et bien sûr les communes.

Concrètement, pouvez-vous nous donner des exemples d'actions qui verront le jour ?

Nous avons édité un guide sur l'adaptation des logements. Nous travaillons sur la création de béguinages, c'est-à-dire une groupe de 5 à 10 petites maisons adaptées pour les personnes âgées. Nous étudions des solutions de transport adapté à la demande, des cheminements doux. Nous mettons en place un réseau de visiteurs bénévoles auprès des personnes souffrant de solitude.

En quoi la Ville du Quesnoy sera concernée?

Toutes les actions citées plus haut peuvent concerner les seniors du Quesnoy.
Le Quesnoy est déjà concerné par des ateliers de prévention de la santé, aujourd'hui organisés dans la Résidence Harmonie mais ouverts à tous les habitants. Je signale d'ailleurs que Martine LECLERCQ, notre Adjointe qui est également élue à la Communauté de Communes, est responsable du groupe de partenaires et d'aînés travaillant sur la santé et les aidants.
D'autres ateliers seront programmés dans notre ville, notamment sur l'adaptation des logements.



Mise en lumière



Le SAQ, une équipe qui monte

Le SAQ est l'un des clubs sportifs les plus importants de la Ville en effectifs et en encadrants.



Étienne Bertrand
Président du SAQ

Le club a quelques années derrière lui, mais combien exactement ?
En effet, le club approche les 110 ans d'existence avec l'année 1909 comme date de création.

Et vous alors, depuis combien de temps en êtes-vous Président ?
Je vous rassure ça fait moins longtemps. Cela fait maintenant 30 ans que je pratique le foot au sein du club et j'en suis Président depuis l'année dernière. Je vais passer le relais prochainement dans de bonnes conditions.

Il y a donc beaucoup de monde qui est passé par le club, quels sont les effectifs aujourd'hui ?
Oui, avec autant d'années d'existence, le club a vu beaucoup de joueurs dans ses rangs. Certains viennent un an ou deux, d'autres poussent plus loin et montent en catégorie.
Aujourd'hui nous sommes 250 licenciés soit 11 équipes. Ce sport a l'avantage de pouvoir se commencer tôt au même titre que le judo, dès 5 ans vous pouvez fouler la pelouse et prendre du plaisir à jouer.

Et dans tout ça, votre palmarès ?
En 1986, le club a connu la victoire en Coupe de l'Escaut et il est allé jusqu'en Promotion d'Honneur dans les années 90. Au début des années 2000, nous avons eu plusieurs saisons en ligue. Notre dernière grande victoire est collective car nous avons placé 4 équipes en finale de l'Avesnois en 2014 avec des fortunes diverses. Plus récemment c'est le résultat des U18 notre fierté avec le double Coupe Championnat en 2016.

"Pour moi, ma petite victoire de chaque week-end, c'est quand je vois un jeune ou moins jeune quitter le stade avec le sourire car il s'est éclaté et amusé.
À notre niveau le foot doit rester avant tout un plaisir."

Étienne Bertrand



Daniel Zduniak
Adjoint aux sports

La municipalité a à coeur de soutenir la pratique sportive et d'accompagner les éducateurs. En 2015 nous avons remis en ordre l'éclairage du stade Desertot et remis à niveau les terrains. Cette année nous allons installer la vidéoprotection au stade Jouanisson qui a subi de multiples infractions. Et nous travaillons sur un nouveau Club-house. Le permis de construire sera déposé dans les semaines à venir.

Stade Hubert Jouanisson
avenue Léo Lagrange
59530 - Le Quesnoy
lequesnoy.sa.500995@ligne59-62.fr
site: http://sa-lequesnoy.footeo.com/

*SAQ: Sports Athlétiques Quercitains



La Frappadingue 2017, une course toujours aussi folle.

Finances

Une année 2017 placée sous le signe des engagements tenus et des économies, pour investir en 2018

1 Respect des engagements fiscaux et tarifaires

2017 sera une année «Zéro augmentation d'impôts», les impôts locaux et nationaux étant démesurés, la Commune doit faire avec ce qu'elle a, sans imposer davantage les habitants.
2017 sera aussi une année «Zéro augmentation» des prix des repas des cantines pour protéger les familles. Les activités périscolaires, sont elles aussi gratuites.

2 2016 a permis de continuer à mettre de l'argent de côté, signe de bonne gestion

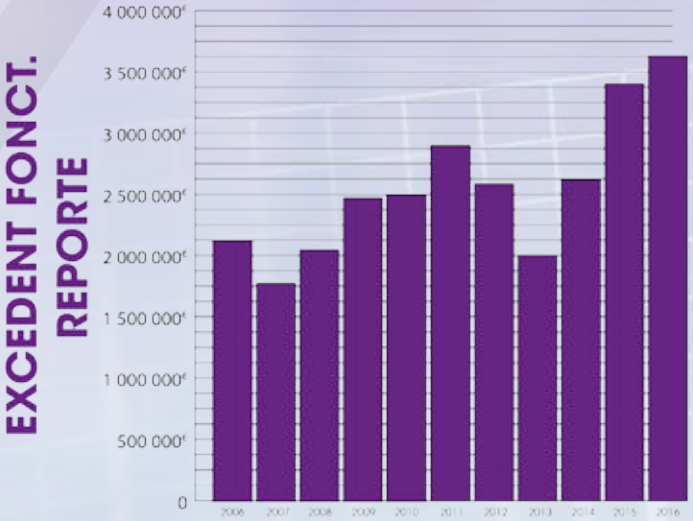

Ce tableau permet de constater que les comptes de la Ville sont excédentaires de 4 301 070€, ce qui constitue un résultat en augmentation, qui permet d'envisager d'investir dans plusieurs opérations en 2017 et 2018.

3 Et ce malgré des dotations de l'Etat en baisse et une réforme à venir de la taxe d'habitation.

Depuis plusieurs années, l'Etat reporte des compétences et des charges aux communes (dernièrement l'instruction des permis de construire ou des cartes d'identité pour un grand secteur géographique) ou aux intercommunalités, sans donner de moyens et même en les diminuant. Ainsi en 2016, la commune a perdu 182 000€ de dotations en provenance de l'Etat. Si la suppression de la taxe d'habitation envisagée actuellement ne s'accompagne pas d'une compensation à l'euro près, nous serons alors en difficulté.

4 La Ville s'est attelée depuis mars 2014 à faire des économies

Les principales économies réalisées sont dans le tableau suivant

Évolution des dépenses entre 2013 et 2016

Eaux et assainissement	-4 000€
Énergie électrique	-13 400€
Chauffage	-70 800€
Alimentation	-67 800€
Livres, disques (bibliothèque)	-1 279€
Commande de prestations de services	-75 108€
Bâtiments (publics)	-10 495€
Assurances	-107 974€
Fêtes et cérémonies	-21 961€
Catalogues et imprimés	-11 176€
Réceptions	-7 281€
Frais de télécommunication	-4 938€
TOTAL	-396 212€

Conclusion: en 3 exercices, la ville a réalisé 396 212€ d'économies, une somme importante.

5 Compensées en partie par une augmentation des charges de personnel

Évolution des charges de personnel

2013	3 280 487€
2014	3 261 494€
2015	3 458 934€
2016	3 510 622€

Source: comptes administratifs de 2013 à 2016

Les économies de gestion réalisées (voir 4: -396 212€) sont compensées en partie par les augmentations de dépenses de personnel (+230 135€)
Cette augmentation est cependant assumée et prévue: il a fallu doter la mairie de nouvelles compétences pour assurer une meilleure gestion au quotidien et à long terme (secrétariat pour les services techniques, nouveaux postes d'attachés, renforcement des services espaces verts). Cependant les départs en retraite déjà enregistrés en 2016 et prévus en 2017, au nombre de 7, ne seront pas tous remplacés. L'objectif est de retrouver un niveau voisin de 2015, étant précisé que pour se situer dans la légalité, la Ville a aussi assumé le coût de la titularisation de 15 agents saisonniers en 2016.



Solidarité Enfants de Tous Pays

L'association **Solidarité Enfants de Tous Pays** lance un appel aux volontaires



Maryvonne Tellier entourée de son équipe de bénévoles et particulièrement, à sa droite, Michèle Zduniak, Présidente de l'association



Maryvonne Tellier
Trésorière de Fondatrice de l'association "Solidarité Enfants de Tous Pays" lance un appel aux vocations.

L'association Solidarité Enfants de Tous Pays entre dans sa 13ème année d'existence, vous en êtes la figure emblématique puisque jusqu'à il y a peu vous en étiez la Présidente. Pouvez-vous nous expliquer comment cette association est née et a vécu ?

L'association est née suite à un voyage au Sénégal que j'ai effectué avec Christine et Marcel Daubie, des amies de longue date. Nous avons visité des écoles, des dispensaires et nous avons été frappés par la pauvreté. Mes amis belges ont lancé leur association "Afrique Solidarité" et moi , boostée par ce que j'avais vu et vécu, aidée par mes amis, nous avons décidé de créer celle-ci à Le Quesnoy.

Quel était son but ?

Son but a toujours été exclusivement humanitaire et pour les enfants d'ici et d'ailleurs. Nous avons organisé un concert à Englefontaine avec la chorale de Poix-du-Nord pour Iris et Alex, nous avons fait renaître le célèbre Bal de la Pomme. Les bénéfices de toutes nos actions, brocantes, pièces de théâtre, nous ont permis d'aider une soixantaine de parents d'enfants atteints de maladie orpheline. L'humanitaire n'est pas toujours loin d'ici, mais souvent à nos portes. Nous aidons, quand les soutiens des institutions publiques atteignent leurs limites et qu'un coup de main est d'une grande aide. Nous sommes le petit plus humain et proche qui fait parfois la différence.

Vous avez été entourée dans votre action ?

Bien sûr. Nous avons été nombreux toutes ces années. Nous avons développé nos actions à une vingtaine de membres. Je ne peux pas tous les citer mais ils se reconnaîtront. Je citerai néanmoins celles et ceux qui ont présidé l'association: Fabienne Bosio et Michèle Zduniak l'actuelle Présidente, qui est à l'origine de la soirée Beaujolais en remplacement du Bal de la Pomme. Tout ceci est très positif et nous a amené beaucoup de satisfaction.

Comment voyez vous votre avenir ?

Les membres ont vieilli. Le renouvellement tarde. L'association doit évoluer. C'est la raison pour laquelle je lance un appel aux Quercitains et à tous les habitants du territoire. Nous gardons la motivation et l'objet originel: aider en priorité les enfants du territoire. Nous avons besoin de bras, d'acteurs engagés, de jeunes motivations. Chacune et chacun quelque soit son âge et le temps qu'il peut nous consacrer est le bienvenu.

ENGAGEZ-VOUS ET REJOIGNEZ L'ASSOCIATION !



Un moment clé de la naissance de l'association, au Sénégal, même si l'action concerne des enfants majoritairement du territoire.

Association **Solidarité Enfants de Tous Pays** - 14, rue Désiré Tanis - 03.27.25.52.94 - maryvonnetellier@gmail.com

Solidarité Enfants tous Pays

L'ANZAC DAY...en attendant 2018

ANZAC DAY

LE QUESNOY- LE 23.04.2017

Les commémorations de l'ANZAC Day (Australian New-Zealand Army Corps) ont commencé à 6 h, au cimetière du Commonwealth, avec des odes, des prières et des chants à la gloire de tous les soldats néo-zélandais qui ont perdu la vie, et plus spécialement à ceux qui sont venus libérer Le Quesnoy du joug de l'ennemi. Puis, de nombreuses personnes sont venues rejoindre le contingent militaire néo-zélandais pour la cérémonie de 11h au mémorial dans les remparts et au monument aux morts au pied du beffroi.

James Kember, Ambassadeur de Nouvelle-Zélande à Paris, Peter Kelly, Chef de l'armée de terre néo-zélandaise, Virginie Kles, Sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe, Raymonde Dramez, Maire de Beaudignies nous ont fait l'honneur d'être présents à cette cérémonie si particulière et si importante pour les néo-zélandais et les quercitains.

Cette cérémonie précède le moment d'apothéose de 2018, année de la Libération du Quesnoy par les néo-zélandais et l'aboutissement de ces 4 années de commémorations du centenaire de la 1ère Guerre mondiale. La cérémonie de l'Aube sera sans doute la plus belle. Notez bien la date du dernier dimanche d'avril 2018 et ne manquez pas ce rendez-vous.



Anciens Combattants français et Forces du Commonwealth, unis pour célébrer l'Anzac Day





Retour sur...











1er Rassemblement de 2CV 2017





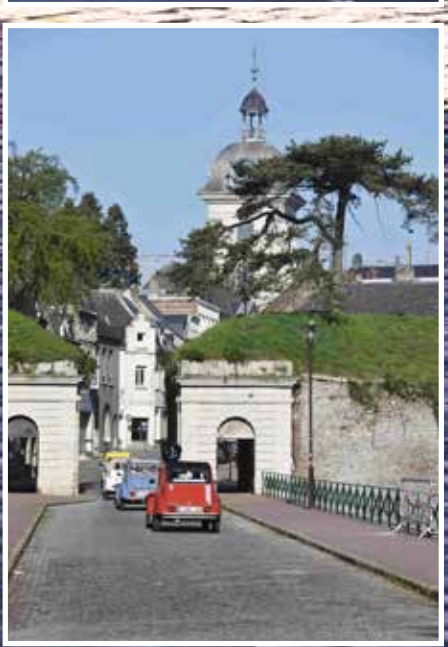

7-8-9 AVRIL 2017

Le début avril fut marqué par une première au Quesnoy, le rassemblement de 2CV organisé par l'association Hainaut Deuche. Une première édition qui en appelle d'autres.

La fête de la fraise 2017







Une odeur, une forme, une couleur...la fraise dans toute sa splendeur !
Ce 27 mai 2017 la fête de la fraise pour sa deuxième édition a connu un réel succès et c'est sous une chaleur digne d'un plein été, que tous ont pu profiter des animations , ventes d'objets et spectacles pour petits et grands.

Les temps forts

LES JOURNÉES DES VILLES FORTIFIÉES

29 ET 30 AVRIL 2017

Le Cercle historique a ouvert les portes de ses locaux, au Château Marguerite de Bourgogne pour le plus grand plaisir des touristes, le week-end des 29 et 30 avril dernier.











REMISE DES DIPLÔMES de la DICTÉE ÉDITION 2017

7 AVRIL 2017

Pour la première fois, écoliers, collégiens et lycéens se sont vus remettre leur diplôme au sein de la nouvelle salle de sport de la Cité Scolaire. La langue française a de beaux jours devant elle.





LES DÉLICES DU BEFFROI

1 AVRIL 2017

2 jours de Délices au pied du Beffroi, voilà ce que les Boutiques Quercitaines ont lancé cette année. En regroupant des marchands de tartes aux maroilles, des sculpteurs sur bois, des graveurs sur verre, des marchands de chocolats, Le week-end fut animé aux rythmes de nos artisans locaux.









Les temps forts






LA DICTÉE

18 MARS 2017

Les amoureux de la langue Française ont une nouvelle fois répondu à l'appel de la Dictée. C'est donc toutes générations confondues que les "élèves" ont planché sur "Le paradis de Vanessa".

LA JOURNÉE DE LA FEMME

7 MARS 2017

Organisée par la Ville de Le Quesnoy, le club Soroptimist, les Ambassadeurs de l'espoir et l'association "Les pailles de fleurs", ce fut un moment de partage et de découverte autour d'une exposition de portraits, la présentation d'un livre géant et d'un atelier de composition de fleurs.











SORTIE AU MUS'VERRE DE SARS-POTERIES

21 DÉCEMBRE 2016

En décembre dernier la Ville a organisé une sortie au Mus'Verre de Sars-Poterie offrant ainsi, pour une participation de 2€, la possibilité aux quercitains de découvrir cet univers, et de profiter d'une visite guidée. Plutôt surprenant le musée est un lieu vivant dédié au verre sous toutes ces formes.

Les temps forts

INAUGURATION DU NOUVEAU COLLÈGE EUGÈNE THOMAS

2 DÉCEMBRE 2016

Après la découverte du nouveau collège le jour de la rentrée scolaire a eu lieu l'inauguration officielle, en présence de Patrick Kanner, Ministre de la Ville et des Sports, ainsi que Jean-René Lecerf, Président du Conseil Départemental.











NETTOYONS LA NATURE 2ème ÉDITION

26 NOVEMBRE 2016

C'est sous un soleil caché, que les volontaires se sont réunis pour la seconde fois. Toujours dans une ambiance conviviale et citoyenne, les conseillers de Quartiers, petits et grands ont sillonné les remparts et permis une fois encore à la nature de mieux respirer.

ENZO ENZO ET LA CHORALE GAMINS-GAMINES

19 NOVEMBRE 2016

"Cantate pour un coeur bleu" ou le symbole du lien entre les peuples d'Orient et d'Occident, a permis à la chorale Gamins-Gamines, dirigée par David Renaux, de partager la scène avec Enzo-Enzo et Romain Didier. La tâche n'était pas évidente mais c'est avec professionnalisme que nos petits chanteurs ont donné de la voix.






LANCEMENT D'UNE SOUSCRIPTION POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION

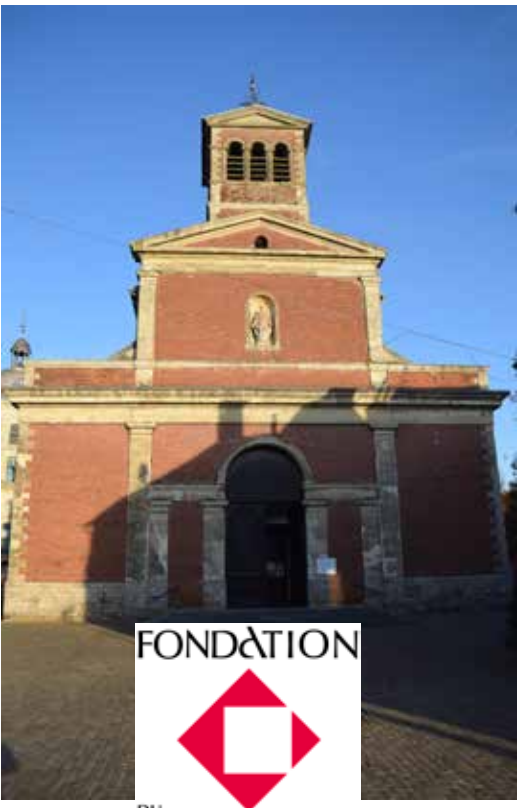

Au mois de mai 2016, des morceaux de staff du plafond de l'église Notre-Dame de l'Assomption se sont décrochés. La municipalité a donc sécurisé les lieux. Entre-temps, Monsieur François Bisman a rendu son diagnostic complet de l'état de l'Eglise. Le montant des travaux avoisine les 800 000 € et comprennent des reprises des toitures, des charpentes et des plâtreries.

La municipalité a donc décidé de lancer une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine auprès des paroissiens, des amoureux du patrimoine et plus largement de tous les habitants du territoire. Objectif: collecter 5% du montant total des travaux (soit environ 40 000 €). Si cet objectif est atteint, la Fondation du Patrimoine abondera ce montant. Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières: pour y parvenir, tous les dons, même les plus modestes, sont les bienvenus!

Faire un don offre la possibilité de déductions d'impôts, de 66% pour les particuliers assujettis à l'impôt sur le revenu ou de 60 % pour les entreprises (pour de plus amples détails, cf. le bon de souscription ci-après.)

Si vous désirez souscrire, vous pouvez découper le bon, le remplir, et l'envoyer à l'adresse suivante:

Fondation du Patrimoine
Délégation Nord-Pas de Calais
268 boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Baroeul
Tel: 03.20.82.79.67

Vous pouvez également faire un don en ligne à l'adresse suivante:
https://www.fondation-patrimoine.org/49059

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION

DE L'EGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION DE LE QUESNOY

Oui, je fais un don de ..... euros pour aider à la restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Le Quesnoy et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « *Fondation du patrimoine – Eglise de Le Quesnoy* ». *Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.*

Paiement en espèces : merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal:

Nom ou Société: .....

Adresse:.....

.....

Code Postal :..... Ville :.....

Tél : .....E-mail : .....

En cochant cette case, j'accepte d'être inscrit à la newsletter de la Fondation du patrimoine

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le Revenu **OU** de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune **OU** de l'Impôt sur les Sociétés

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- **OU** de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €). ***Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.***

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires HT.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Infos pratiques

LES FEUX



En période estivale, du 1er juillet au 31 Août, l'incinération et feux en tout genre de résidus de taille et déchets verts sont interdits. En dehors de cette période, les feux ne pourront être allumés que les MARDIS et SAMEDIS entre 10H et 17H, et vérification sera faite par le responsable que tout feu est éteint.

LES FEUX DEVRONT ÊTRE ÉTEINTS À 19H

Les feux devront être constamment surveillés et controlés. Le responsable devra se tenir prêt à tout moment à intervenir avec les moyens appropriés pour éviter la gène du voisinage ou éviter toute propagation.
Aucun feu ne pourra être allumé dans des conditions telles que les fumées ou brindilles incandescentes ne constituent un risque grave pour la sécurité du voisinage ou des usagers.
Les feux ne pourront être allumés que par vent nul ou très faible et à une distance respectable (minimum 25 m) des habitations, de manière à ne pas mettre ces dernières en danger.

LES NUISANCES SONORES



Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, de leur durée, de leur répétition, tels que tondeuse à gazon, taille haies, motoculteur, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, scie ou tout autre dispositif bruyant, ne peuvent être effectués, sur le territoire de la commune de Le Quesnoy, que

LA SEMAINE : de 8H30 à 12H et de 13H30 À 19H
LES DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS: de 10H à 12H

En dehors de ces jours et heures, leur emploi est interdit

RATICIDE



Les rats représentent un danger permanent pour la santé publique car ils sont porteurs de germes. Pour vous débarrasser de ces rongeurs, il existe plusieurs méthodes. L'une d'elles consiste à venir en mairie vous procurer des sachets (5 sachets par foyer et par mois) remis gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité et être quercitain(e).

Veuillez vous présenter aux horaires d'ouverture de la mairie:
tous les jours de 10H à 16H (ouvert entre les midis)

Tribune des groupes

La majorité municipale aborde cette seconde partie de premier mandat avec optimisme et énergie. De belles avancées sont au rendez-vous après seulement 3 ans d'action, que ce soit dans la gestion de la vie quotidienne de la ville, dans la rénovation des bâtiments, dans le développement du tourisme (projet de rénovation de la base de loisirs, projet de musée et d'hôtel néo-zélandais, candidature UNESCO), des services (nouvelle gendarmerie), du commerce local, de l'animation festive ou de la démocratie participative, peu habituelle dans notre ville.
Cet été verra la réalisation de deux gros aménagements de voirie, rue du 11 novembre et avenue Léo Lagrange, qui permettront de faire ralentir la vitesse et de sécuriser les piétons. Nous sommes également pleins d'espoir au sujet de la nouvelle usine Refresco, qui semble pouvoir se concrétiser. A ce sujet, nous sommes heureux d'avoir -contre l'avis d'une partie de l'opposition- effectué un geste significatif pour que la taxe d'aménagement passe d'un niveau particulièrement excessif (800 000 euros) à un niveau raisonnable (400 000 euros), permettant de créer, avec la modification du PLU -réalisée en 8 mois - des conditions favorables à cette implantation oh combien souhaitable pour l'emploi local. Nous sommes tout simplement fiers d'avoir fait notre travail pour la ville. Nous ne disons pas que nous faisons des miracles, ou que nous sommes les meilleurs, nous disons juste que nous faisons un travail normal, sérieux et appliqué que la ville méritait et dont elle ne bénéficiait plus depuis longtemps. Nous restons à votre service et à votre écoute.

Les membres du groupe majoritaire: Marie-Sophie Lesne - Delphine Aubin - Daniel Zduniak - Martine Leclercq - Bernadette Plichon - Amar Gouga - Axelle Declerck - Aurélien Marteau - Sonia Degraeve - Eléna Sarazin - Denis Lefebvre - Frédéric Devillers - Dorothée Pottiez - Gérard Bertinchamps - Jean-François Petitberghien - Anne-Marie Dubrunfaut - Fabrice Dureux - Monique Selvez - Pierre Boniface - Marie-Antoinette Henry - Amélie Demeyer - François Beaubouche

Vendredi 31 mars, en réunion de Conseil Municipal, le groupe d'opposition composé de Paul RAOULT, Marie José BURLION, Michel MERCIER, Christiane DEFONTAINE, Daniel WILLIAME et Jerôme COLPIN, nous avons voté contre le budget communal qui nous était proposé par le groupe majoritaire dirigé par Mme LESNE Marie Sophie. La présentation du budget communal nous a paru opaque avec des appréciations tendancieuses; Ils occultent certains chiffres défavorables et mettent en avant des chiffres plus ou moins manipulés pour mettre en exergue ce qui leur paraissait positif par rapport au mandat précédent. Nous avons surtout relevé et dénoncé l'explosion des dépenses de fonctionnement et en particulier les frais de main d'œuvre. Ce n'est pas un choix judicieux, il met en péril l'avenir des budgets des années suivantes. Nous avons le sentiment d'une improvisation permanente. On passe d'avant projet à d'autres avant projets à coup de tapage médiatique, pour parfois les abandonner en cours de route comme le projet d'aménagement des salles de la Porte St Martin. On lance de nouvelles études sur d'autres projets sans avoir aucune garantie sur leur viabilité et leur fiabilité.
Les difficultés rencontrées pour la plaine de jeux montrent que, dans la gestion communale, il faut savoir faire preuve d'humilité; les discours péremptoires et agressifs rejetés sur le passé n'ont aucun intérêt. On fait beaucoup de communication pour peu de résultats concrets.
Pour terminer sur une note optimiste, la visite de notre groupe aux journées portes ouvertes du Lycée collège nous a permis de constater la satisfaction des enseignants, de la communauté éducative, des collégiens, des parents d'élèves devant la qualité des aménagements architecturaux du nouveau collège. Celui-ci bénéficie dans toutes les matières enseignées des équipements les plus élaborés et les plus spacieux avec un confort pédagogique du meilleur niveau. Le retard apporté à la construction du collège a été compensé par un niveau exceptionnel des équipements, fruit des expériences des collèges construits précédemment.
Bon courage à tous et encore félicitations pour les résultats exceptionnels du Lycée et du collège. Le Lycée ayant été classé second au niveau national par le journal "LE MONDE".
Les Conseillers Municipaux d'opposition PS-PC et Républicains de progrès : Paul Raoult, Marie José Burlion, Michel Mercier, Christiane Defontaine, Daniel Williame et Jérôme Colpin.

La Coupe nationale des élèves citoyens 2017 vient d'être remportée par la section ES du Lycée Eugène Thomas avec un travail de philosophie sur le thème de la démocratie. Fort bien ! Dans leur texte, les élèves préconisent une culture de la participation pour les citoyens à l'échelle locale.
Conseil municipal des jeunes, Conseil des quartiers, Conseil citoyen, réunions publiques, autant de réponses qui vont dans ce sens. Pour autant, est-ce que ça marche ? Les intéressés les plus mobilisés par ces démarches, vous diront l'intérêt et le niveau d'exigence qu'elles suscitent, on peut applaudir leur investissement. Mais prenons le cas de la réunion publique du 6 mars à propos de l'implantation d'une boulangerie au Quesnoy : on peut se féliciter d'une salle bien remplie et pourtant ! Hormis les élus (Maire du Quesnoy et Président CCPM), n'ont pris la parole ce soir-là que les représentants de la profession et des Corps constitués (syndicats, Consulaires). Point de parole d'habitant. Leur a t-on seulement donnée ? Certains se sont exprimés sur le sujet dans la Presse, beaucoup d'autres ont une idée sur la question.
Alors OUI, il faut tout mettre en œuvre pour donner des clefs d'apprentissage de la citoyenneté et surtout, employer les bonnes méthodes pour permettre que chacun puisse s'exprimer. Vouloir cela et s'en donner les moyens, c'est un pas supplémentaire pour la démocratie.

Pour la Liste « Le Quesnoy, c'est vous, c'est nous ! »
Elisabeth GRUSON, conseillère municipale
http://egruson.unblog.fr/–FB/Le Quesnoy 2014-2020–citoyenmouv@gmail.com

Pour vous aider

L'Aide à la Complémentaire Santé (ACS): aide au paiement d'une mutuelle

Votre budget est en mauvaise santé? cette aide à la complémentaire santé (versée en une seule fois sous forme de chèque) couvre une partie de votre cotisation annuelle à une mutuelle et permet de réduire les dépenses de santé qu'il vous reste à payer.
Pour en bénéficier, vos revenus mensuels (année N-1) doivent être compris entre:
- Pour une personne seule: entre 722€ et 973€
- Pour un foyer de deux personnes: entre 1 083€ et 1 460€
- Pour un foyer de 3 personnes de 3 personnes:
  entre 1 299€ et 1 752€

Si vos revenus sont inférieurs, vous avez droit à la CMU-Complémentaire. Si vos revenus sont supérieurs, vous avez droit à l'aide à la mutualisation.



Evaluer vos droits aux aides sociales par simulation sur https://mes-aides.gouv.fr/
Pour tout renseignement contactez Mme Lacourt: 03.27.47.55.50

Les permanences

ADIL

Crise du logement, marchands de sommeil, logements insalubres, loyers impayés, mais aussi les questions liées à l'accès à la propriété, la copropriété, l'amélioration de l'habitat : autant d'enjeux qui doivent amener la municipalité à dresser une liste exhaustive des dysfonctionnements et des domaines dans lesquels nous devons agir. Et c'est précisément pour ces raisons que la Ville a missionné l'Agence Départementale d'Information pour le Logement (ADIL) du Nord pour tenir une permanence d'information. Que vous soyez locataire ou propriétaire, un conseiller juriste se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions liées au logement et à l'habitat. Les informations données aux usagers seront complètes, neutres, personnalisées et gratuites.

ADIL / AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Tenue des permanences:
chaque 3ème **lundi** du mois de **14H à 17H en Mairie** et uniquement **sur rendez-vous** au **03.27.47.55.50**

Le conciliateur de justice

Un **conciliateur de justice** vous aidera gratuitement à trouver des solutions aux différents problèmes de la vie quotidienne, que ce soit un problème de voisinage, un litige de la consommation, un différend entre propriétaires et locataires ou de locataires entre eux, malfaçons de travaux.....

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tenue des permanences :
chaque **3ème mardi** du mois de **14H à 16H** en **Mairie** uniquement sur rendez-vous au **03.27.47.55.50**

Permanence du CLADJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

Dans le cadre du développement social du territoire, l'association Prim'toit organise une permanence hebdomadaire afin de répondre à un besoin spécifique de logement et d'accompagnement des jeunes adultes dans leur processus d'autonomie.

Prim'toit
TREMPLIN POUR RÉUSSIR

Permanences en Mairie sur rendez-vous tout les jeudis de 13H à 17H
au 03.27.57.98.65 - Me Baton Vanessa

Agence Leader Intérim

Vous recherchez un emploi ? Contactez Leader Intérim, première agence de travail temporaire installée à Le Quesnoy depuis quelques mois. Ils peuvent désormais vous accueillir:
Le mercredi de 8H30 à 12H, 2 Boulevard Vauban à Le Quesnoy (anciens ateliers municipaux)
Pour une meilleure écoute contactez le 03.27.57.57.41 afin de fixer votre rendez-vous.

Groupe Leader

Promenez-vous près de chez vous !



Avec ses 138 communes, le Parc naturel régional de l'Avesnois est fortement marqué par l'activité agricole, ses paysages de bocage, ses forêts et ses nombreux cours d'eau. A travers ses villes fortifiées, son site galloromain, ses abbayes, son petit patrimoine ou encore ses fermes puissantes, l'Avesnois regorge de richesses qui façonnent ses paysages et construisent son identité.



Baladavesnois : 1, 2, 3 jouez !

Partez aussi à la découverte de l'Avesnois avec l'application mobile Baladavesnois, à travers les 8 parcours thématiques, ludiques et interactifs, au départ des villages d'Obies, Féron et Wallers en Fagne, de Le Quesnoy, de Maubeuge, du ValJoly, ou encore de Sars-Poteries pour le parcours cyclo. Selon les circuits et votre rythme vous compterez entre 1h et 2h30 de balade. Entre villages et campagnes, légendes et mystères, surprises et indices cachés, préparez-vous à une chouette aventure au coeur des chemins de l'Avesnois !

www.tourisme-avesnois.com

Objectif « zéro phyto » !

Pour faire face aux enjeux environnementaux et de santé publique, les communes ont l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des leurs espaces publics depuis le 1er janvier 2017. On appelle produits phytosanitaires (ou pesticides), les herbicides, les insecticides, les fongicides utilisés pour détruire les plantes, les insectes et les champignons. Longtemps jugés indispensables, les pesticides sont désormais au centre des préoccupations environnementales.

Habitants : vous aussi adoptez une attitude citoyenne, participez à la démarche !

En étant plus tolérant envers les herbes spontanées, elles ne sont pas sales ni mauvaises, et elles sont inoffensives pour l'homme et l'environnement

En désherbant vous-même à la main devant chez vous

En soutenant votre commune et ses services techniques dans cette démarche…



Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.
Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.
Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc :
www.parc-naturel-avesnois.fr

Visuel et photo ©PNRA

Les temps forts

MARIAGES *TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR!*



M. DEVIGNE - Me PAUL
24.09.2016



M. GABIOT - Me DELMOTTE
01.10.2016



M. CARTIER - Me MASSON
08.10.2016



M. MENU - Me COMYN
22.10.2016



M. DERIBREUX - Me RIGA
18.02.2017



M. SEMAIL - Me BRUYERE
25.03.2017

M. NEMPON - Me HEBERT - 14.01.2017

BAPTÊMES *REPUBLICAINS*



Ethan
DERIBREUX
18.02.2017

CONTACTS

Mairie Le Quesnoy
Rue Maréchal Joffre
59530 Le Quesnoy
03.27.47.55.50
@ Contact@lequesnoy.fr

Secrétariat de Mme le Maire
Lise Duneufjardin
03.27.47.55.52
@ l.duneufjardin@lequesnoy.fr

Le service Politique de la ville
Marlène Lacourt
03.27.47.55.50
@ m.lacourt@lequesnoy.fr

Le service urbanisme
Clément Carlier
03.27.47.55.54
@ c.carlier@lequesnoy.fr

Le service jeunesse
Céline Marcho
03.27.47.55.50
@ c.marcho@lequesnoy.fr

Le service culturel
Hélène Carpentier
03.27.45.55.50
@ service.culturel@lequesnoy.fr

Bibliothèque municipale
33, rue Jean Jaurès - 59530 Le Quesnoy
03.27.51.57.40
@ bmlequesnoy@yahoo.fr

Crèche municipale
Nathalie Duminy
26, rue Baillon - 59530 Le Quesnoy
03.27.25.56.38
@ n.duminy@lequesnoy.fr

Le service communication
Jérôme Kielbasiewicz
03.27.47.55.50
@ communication@lequesnoy.fr

Secrétariat des services techniques
Amandine Zilinski
03.27.27.62.80
@ secretariat.st@lequesnoy.fr

HORAIRES

Mairie
Lundi à vendredi : 10H00 - 16H00
Samedi : 10H30 - 12H00
Demande de passeport (rendez-vous uniquement)
Lundi et mardi : 10H00 - 13H00
Mercredi et jeudi : 13H00 - 15H30
Vendredi : 13H00 - 15H00
Samedi : 9H00 - 10H00
Service Jeunesse
Lundi, mardi et jeudi : 13H30 - 15H30
Service culturel
Lundi à vendredi : 9H00 - 12H .14H - 17H
Bibliothèque municipale
Mardi : 14H00 - 18H
Mercredi : 9H00 - 12H 14H - 19H
Vendredi : 9H00 - 12H 15H - 18H
Samedi : 9H00 - 12H 14H - 19H

LES PERMANENCES

Marie-Sophie Lesne ..... mardi : 18H - 19H
ou sur rendez-vous

Delphine Aubin ..... mercredi : 18H - 19H
Daniel Zduniak ..... sur rendez-vous
Bernadette Plichon ..... jeudi : 10H - 11H
Martine Leclercq ..... mardi : 10H - 11H
Amar Gouga ..... jeudi : 15H - 16H
Axelle Declerck ..... vendredi : 11H - 12H
Aurélien Marteau ..... sur rendez-vous
Sonia Degraeve ..... lundi: 15H - 16H - logement
16H - 17H30 - CCAS

UN PROBLÈME, UNE ANOMALIE, UN DÉSORDRE ?
LES SERVICES TECHNIQUES SONT À VOTRE ÉCOUTE.

Amandine ZILINSKI
03.27.27.62.80
secretariat.st@lequesnoy.fr

ATTENTION !
La CCPM effectue les ramassage des encombrants à la demande et non plus à date fixe.
Merci de bien noter ce numéro

03.27.45.89.42

Les services techniques de la mairie ne sont donc plus mobilisables, même à titre exceptionnel.
Nous vous remercions pour votre compréhension.

LE QUESNOY

UNE VILLE ANIMÉE ET FESTIVE

